



RAPPORT D'ACTIVITES 2007

PARTIE 1 – RAPPORT MORAL

**PARTIE 2 – CONSTATS ET
ENSEIGNEMENTS**

**PARTIE 3 – BILAN DES
ACTIVITES MENEES EN 2007**

OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'INTEGRATION ET DE LA VILLE

L'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV) est un **centre de ressources** sur les questions de **l'intégration** des populations immigrées, de la **prévention des discriminations** et de la **politique de la ville**. A ce titre il est conçu comme un **outil de connaissance, de qualification et d'appui** au service des acteurs et des décideurs intervenant dans ces domaines.

Il a été créé, en 1992, par la Commission Régionale pour l'Insertion des Populations Immigrées (CRIPI, instance du Fonds d'Action Sociale, présidée par le Préfet de région) qui avait souhaité la mise en place d'un Observatoire Régional de l'Intégration (ORI). **La dynamique de l'Observatoire a contribué, début 1996, à sa structuration en association.** Il a alors également élargi son champ d'intervention à la politique de la ville et au développement social urbain, devenant ainsi l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV) et intégrant le réseau national des centres de ressources politique de la ville. En 1997, compte tenu des enjeux émergents, il s'est saisi des questions de discriminations. Enfin depuis 2005, il participe au Réseau RECI (Ressources pour l'Egalité des Chances et l'Intégration) [www.reseau-reci.org].

Les activités menées visent à permettre le recueil, la mise à disposition, la production, l'analyse, la diffusion, l'échange de ressources et de connaissances. Concrètement, il s'agit de les mettre à disposition d'un tiers susceptible de les utiliser pour améliorer sa connaissance du domaine traité, orienter son intervention, sa pratique professionnelle, notamment dans un souci d'adaptation des politiques publiques. L'observatoire vise également par son action de veille et d'analyse des processus à anticiper les évolutions et à alerter les acteurs. Tout en étant implanté à Strasbourg, l'ORIV intervient sur l'ensemble de l'Alsace.

Missions

Rendre accessibles les ressources

L'ORIV gère un centre de documentation et répond aux demandes, quantitatives et qualitatives, qui lui sont adressées par le biais d'un suivi individualisé. L'ORIV recueille les informations nécessaires par le repérage et le dépouillement des divers supports existants, par la participation à des réseaux. Plusieurs publications visent à diffuser les connaissances produites.

Produire des analyses et des connaissances

Cette mission repose sur la réalisation de diagnostics, la production de notes ou encore la formalisation de réflexion collective issue de la participation ou l'animation de groupes de travail. L'objectif est de produire des connaissances afin de combler des carences sur des sujets particuliers, de rendre accessibles des données existantes ou de permettre une meilleure compréhension des processus.

Favoriser les échanges de connaissances et la diffusion des pratiques et expériences

Cette mission consiste dans la diffusion de connaissances et la confrontation d'expériences dans un souci de capitalisation. Ainsi, l'ORIV organise et/ou participe à des moments d'échanges et de débats (rencontres, séminaires, colloques, formations, temps d'échanges entre professionnels..).

Accompagner les acteurs

Les missions d'accompagnement consistent à mobiliser et mettre à disposition des acteurs, des compétences et des ressources (documentaires, techniques, pratiques, humaines...) adaptées au contexte. Ces démarches (groupe de travail, suivi de politiques publiques, d'actions...) sont réalisées en lien avec les acteurs et dans une logique de capitalisation et de qualification mutuelles. Ces missions font l'objet d'une déclinaison thématique annuelle.

Moyens

Pour mener ces missions, l'ORIV bénéficie de soutien financier émanant de l'Etat, de l'ACSE (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances), de collectivités, de l'Europe ainsi que des moyens issus des cotisations des adhérents de l'association. D'autres financements sont sollicités sur des projets ponctuels. La plupart des financeurs se retrouvent (au moins une fois l'an) dans une instance partenariale permettant, sur la base d'une proposition de l'association, pour définir le programme de travail annuel.

La mise en œuvre des missions est assurée par une équipe de six salariés, en lien avec les administrateurs de l'association.

SOMMAIRE

1^{ERE} PARTIE - RAPPORT MORAL

2007, une année difficile ! page 7

2^{EME} PARTIE - CONSTATS ET ENSEIGNEMENTS

Un contexte évolutif page 11
Un outil au centre des enjeux de société page 11
Un contexte ayant connu de nombreuses évolutions page 11
Des partenariats financiers à reconstruire page 12
Une équipe recomposée page 13
Quelques constats généraux page 13
Enseignements et perspectives page 14

3^{EME} PARTIE - BILAN DES ACTIVITES MENEES EN 2007

METTRE A DISPOSITION DES RESSOURCES ET DES CONNAISSANCES

Cadre et sens de l'intervention page 19
- La fonction « ressources » : une fonction transversale page 19
- Une fonction à revaloriser... page 19
- Une légitimité interne et externe... renforcée en 2007 page 20
Zoom sur les actions menées page 20
- Mettre à disposition des ressources documentaires page 20
- Diffuser des informations et des connaissances page 22
- Organiser et participer à des temps d'échanges page 24
- Participer à des réseaux page 26
- L'observation... une fonction complémentaire à la fonction ressources page 28
Pour conclure page 29
- Des enjeux atteints... mais à poursuivre page 29
- Des perspectives pour 2008... page 30

COMPRENDRE LE PROCESSUS D'INTEGRATION

Cadre et sens de l'intervention page 31
- L'intégration : un domaine historique d'intervention page 31
- Une notion connotée négativement page 31
- Une notion qui continue à avoir du sens ! page 32
Zoom sur les actions menées page 32
- Parfaire la connaissance des primo-arrivants et informer sur ce sujet page 32
- Produire de la connaissance sur la situation des demandeurs d'asile page 33
- Produire de la connaissance sur l'apprentissage du français page 34
- Appuyer les politiques publiques d'intégration page 35
- Renforcer les dynamiques locales d'intégration page 37
- Optimiser les interventions, par la connaissance des pratiques Outre-Rhin page 38
- Approfondir la connaissance de la réalité de la vie associative page 39
- Renforcer la prise en compte des migrants vieillissants page 40
- Disposer de connaissances sur la santé des migrants page 40
Pour conclure page 41
- Un domaine d'intervention qui reste central ! page 42
- Des perspectives pour 2008... page 43

CONNAITRE ET PREVENIR LES DISCRIMINATIONS

Cadre et sens de l'intervention	page 45
- Un sujet qui s'est imposé à l'ORIV	page 45
- Un domaine d'intervention qui s'est renforcé au fil du temps !	page 45
- Un champ d'intervention axé sur la prévention des discriminations	page 46
- Une action plurielle	page 46
Zoom sur les actions menées	page 47
- Informer et sensibiliser par la diffusion d'outils	page 47
- Sensibiliser, par la formation, les acteurs des missions locales	page 48
- Sensibiliser, par des échanges, à la « diversité » dans l'école	page 50
- Co-produire de la connaissance sur les discriminations dans le logement	page 51
- Accompagner les acteurs	page 52
▪ Structures d'aide à domicile et prévention des discriminations	page 52
▪ Jeunes et égal accès aux périodes de formation en entreprise	page 54
Pour conclure	page 55
- Une action conforme aux attendus	page 55
- Des perspectives pour 2008...	page 56

ACCOMPAGNER LES DEMARCHES VISANT LA COHESION SOCIALE ET TERRITORIALE

Cadre et sens de l'intervention	page 59
- 1996, émergence de la politique de la ville	page 59
- Un constat d'illisibilité	page 59
- Une nécessité de repositionnement en 2007 !	page 60
Zoom sur les actions menées	page 60
- Accompagner les acteurs dans le cadre des CUCS	page 61
▪ Un appui à l'élaboration des CUCS, dans certains sites	page 61
▪ Un accompagnement dans le cadre de l'évaluation	page 61
▪ Des démarches plus ciblées	page 62
▪ Les Rencontres Territoriales de la Ville	page 62
▪ Les Journées des Professionnels de la Ville	page 63
▪ La tournée des quartiers	page 64
- Réfléchir collectivement pour plus de citoyenneté	page 65
- Accompagner par la réflexion la mixité dans l'habitat	page 65
- Comprendre les processus identitaires	page 66
- Rendre disponibles les analyses produites sur les violences urbaines	page 66
Pour conclure	page 67
- Un défi relevé... au-delà des attentes	page 67
- Des perspectives pour 2008...	page 68

ANNEXES

- Composition du Conseil d'Administration élu en 2007	page 69
---	---------

1^{ère} PARTIE

RAPPORT MORAL

2007, UNE ANNEE DIFFICILE !

Nous avons indiqué lors de l'Assemblée Générale de l'an passé que l'année 2007 serait une année charnière pour l'ORIV. En effet les élections présidentielles et législatives étaient alors devant nous avec leurs fortes incertitudes, en particulier sur le paysage institutionnel. Déjà le FASILD (Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations), qui avait été à l'initiative de la création de l'observatoire en 1992 et l'avait accompagné et soutenu très fidèlement, avait disparu. L'ORIV sortait en même temps du cadre du Contrat de Plan Etat-Région qui, durant sept ans, lui avait assuré une stabilité de financements. Allions-nous pouvoir poursuivre notre travail, dans le respect de nos valeurs ?

Les débats qu'ont suscité certaines décisions politiques après les élections n'ont pas manqué de nous inquiéter : la focalisation sur le dyptique identité nationale-immigration qui a abouti à la création d'un « ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du co-développement » nous a paru présenter le risque de renforcer dans certains esprits l'image de l'immigration comme une menace pour notre vivre ensemble ; de même la loi votée par le nouveau parlement avec comme objectif de combattre l'immigration clandestine a pu, même si ce n'était pas l'objectif, contribuer à renforcer la représentation chez certains des immigrés comme des fraudeurs potentiels.

Dans cette année de fortes turbulences, de débats très médiatisés, nous nous sommes efforcés de poursuivre nos missions de centre de ressources dans le domaine de l'intégration des populations immigrées, de la prévention des discriminations et dans celui de la politique de la ville, à savoir informer, donner des éléments pour l'analyse et l'action et accompagner les acteurs.

Nous avons ainsi veillé à informer, le plus rapidement possible, les acteurs publics et associatifs des évolutions législatives et institutionnelles en cours, en renforçant nos outils d'information, en particulier sur internet.

Pour permettre de connaître plus finement, au-delà des représentations, les personnes immigrées, leur place dans notre société, d'identifier les enjeux urbains en terme de cohésion sociale et territoriale mais aussi d'agir sur la base des réalités locales, nous avons mis à disposition la 2^{ème} édition du Guide « Etrangers et Immigrés en Alsace : comprendre pour agir ». Nous avons aussi activement participé à la préparation et à la réalisation de la rencontre régionale de l'intégration et des assises nationales de l'intégration, organisé des journées d'information en direction des professionnels oeuvrant dans le champ de la Politique de la Ville.

Pour faciliter une meilleure prise en compte et un accompagnement des personnes victimes de discrimination, nous avons continué à accompagner les acteurs afin de prévenir les discriminations. Dans cette perspective, nous avons notamment, réalisé, dans le cadre du programme européen EQUAL en lien avec le CLAPEST, un annuaire : « Emploi et discriminations raciales en Alsace : où s'adresser ? » visant à mieux identifier les lieux ressources, et structures intervenant dans le champ juridique en Alsace.

Ce travail délicat et indispensable d'interface, de passeur entre pouvoirs publics et société civile, entre Etat et collectivités semble avoir été apprécié par les uns et les autres. L'Etat nous a soutenu financièrement, plus encore que dans le passé, nous confiant notamment une nouvelle mission, celle de la mise en œuvre dans le Bas-Rhin d'une démarche d'intégration sur le plan local (poste d'Agent de Développement Local pour l'Intégration - ADLI). Nous avons pu compter sur le soutien déterminé de l'ACSé (Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances) qui a pris sans rupture le relais du FASILD.

Les professionnels de la ville ont participé nombreux et avec intérêt aux journées de travail qui leur étaient destinées et l'ORIV a été sollicité, par l'Etat, pour assurer un accompagnement dans le cadre de l'élaboration puis de la mise en œuvre d'un certain

nombre de Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS). De même les citoyens, les acteurs associatifs ont apprécié les rencontres débats (« rencontres de l'ORIV ») avec des personnes ressources, venues de divers horizons, sur les questions de la participation des habitants, du logement,...

De nouvelles sollicitations nous ont été adressées par l'Education nationale ou encore des communes (notamment dans le cadre des CUCS)..., des partenariats ont été mis en place (en particulier avec le CRDP et certains lycées).

Mais il me faut aussi faire part de quelques regrets. Tout d'abord faute de temps, nous n'avons pu poursuivre comme nous le souhaitions la coopération avec le Conseil général du Bas-Rhin et avec la Ville de Colmar, ni entamer celle souhaitée avec le Conseil général du Haut-Rhin. Incompréhensible a été pour nous le retrait du soutien financier de la Communauté Urbaine de Strasbourg qui nous a fait défaut.

Nous avons aussi quelques regrets par rapport à l'action que nous avons menée : ce sont deux études qui nous tiennent particulièrement à cœur que nous n'avons pu mener encore à leur terme. Celle sur les associations dite « issues de l'immigration » qui permettra de mieux situer la place actuelle des acteurs de l'immigration, et par extension de leurs descendants, dans l'espace public. L'élection de personnes « issues de la diversité » aux récentes élections municipales vient de révéler les changements en cours dans ce domaine. Celle sur les demandeurs d'asile menée avec détermination et persévérance par une petite équipe de personnes toutes là à titre bénévole est elle aussi très attendue.

Pour autant le travail accompli a été considérable. Le bilan qui vous est présenté dans ce rapport vous permettra de connaître l'ampleur de la tâche accomplie par l'ORIV en 2007. Elle l'a été avec une équipe de salariées qui s'est profondément recomposée. Au départ de Delphine Bouvier en début d'année, remplacée par Gaëlle Donnard, a succédé celui de Julia Zongo en septembre, remplacée par Caroline Oberlin en même temps qu'arrivait aussi Tulay Öztürk.... Je voudrais saluer ici le travail remarquable réalisé par cette équipe, la faculté qu'ont eu les nouvelles personnes à prendre si rapidement en charge des responsabilités, féliciter les anciennes (Corinne Curti et Diane Hässig) pour avoir su assurer l'accueil des nouvelles collègues et poursuivre leurs tâches. Merci en particulier à Murielle Maffessoli pour avoir su mener de front ses nombreuses responsabilités, d'avoir su en même temps accompagner l'équipe et intégrer les nouvelles recrues, fait connaître et reconnaître l'Observatoire sur le plan national et local, d'avoir géré au quotidien la structure et d'avoir été sur le terrain, auprès des collectivités, d'acteurs associatifs, de services de l'Etat.

C'est aussi le moment de saluer tous les citoyens, personnes morales et élus qui nous ont rejoint l'an passé en adhérant à l'association. Le soutien qu'ils nous ont ainsi apporté, dans cette période de fortes incertitudes, nous a été particulièrement précieux.

Cette richesse s'est également observée au sein des instances de l'association. Le renouvellement du Conseil d'Administration nous a apporté l'an passé de nouvelles énergies et compétences. Architecte, sociologue, responsable de centre de ressources, responsable d'association familiale, acteur du logement social, leur présence régulière et leurs contributions pertinentes à nos débats et décisions nous ont été très utiles. Fort de ce constat, nous souhaitons mieux identifier toutes les ressources que nous avons au Conseil d'Administration pour mieux les mettre au service de notre projet, en appui à l'équipe salariée.

Après des moments d'incertitudes, de découragement, de mobilisation moindre qui se sont aussi ressentis dans notre vie associative, j'espère que les perspectives 2008 nous permettront de retrouver le dynamisme, l'enthousiasme, l'engagement grâce à un nouveau renforcement de nos instances lors de notre assemblée générale pour mieux mener notre mission en vue d'un vivre ensemble solidaire, fraternel et respectueux, entre tous les habitants de notre pays.

Rudi WAGNER, Président de l'ORIV

2^{ème} PARTIE

CONSTATS ET ENSEIGNEMENTS

Cette partie du rapport d'activités se propose de faire un bilan transversal du programme de travail 2007. Elle revient sur le contexte dans lequel ce programme a été mis en œuvre puis rend compte de quelques tendances générales au niveau de l'activité¹. En conclusion, il est proposé de mettre en avant les enseignements qui résultent des constats relevés.

UN CONTEXTE EVOLUTIF ...

UN OUTIL AU CENTRE DES ENJEUX DE SOCIETE

L'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV) se présente comme un centre de ressources.

A ce titre, il est conçu comme un outil de connaissance, de qualification et d'appui au service des acteurs et des décideurs publics relevant des domaines :

- de l'immigration / l'intégration des populations étrangères et/ou immigrées,
- de la prévention des discriminations (en particulier, compte tenu du domaine précédent, celles liées à l'origine réelle ou supposée des personnes),
- de la politique de la ville (entendu plus largement au sens de cohésion sociale et territoriale).

Agir dans ces domaines est difficile, en premier lieu parce que ces notions (immigration, intégration, discrimination, cohésion sociale et territoriale) sont complexes et souvent mal comprises.

Au-delà, ces trois domaines présentent :

- une histoire distincte (qui est retracée dans la partie suivante du rapport d'activités, en amont de la présentation des actions menées),
- des liens étroits mais souvent mal explicités.

De plus, ces domaines d'intervention font partie intégrante du débat public, souvent sans prises de recul et sans analyse. De ce fait, le travail de production de connaissances et de diffusion propre à l'ORIV s'en trouve accru.

Par ailleurs, l'évolution des politiques publiques (prise en compte de manière transversale dans le cadre des CUCS de l'intégration et de la lutte contre les discriminations, développement des actions dans le domaine de la lutte contre les discriminations, position fort de l'Etat sur la question des flux migratoires...) fait que le nombre d'acteurs concernés par les questions ou susceptibles d'intervenir sur ces sujets a fortement augmenté.

Concrètement, cela se traduit par des sollicitations de plus en plus nombreuses, des demandes d'intervention de la part d'acteurs avec lesquels l'ORIV n'a pas d'habitude de travailler (à titre d'exemple : missions locales, structures intervenant dans les services à la personne, acteurs éducatifs, CNFPT...).

UN CONTEXTE AYANT CONNU DE NOMBREUSES EVOLUTIONS

Compte tenu de la complexité des sujets traités, et peut-être plus que dans d'autres domaines, il s'avère nécessaire de prendre le temps de préciser de quoi et de qui on parle. Une action réussie, c'est une action en réponse à une question explicite et liée à un public.

¹ La troisième partie du rapport se propose de rendre compte de manière plus précise des actions menées par grands pôles d'intervention.

Cette prise de recul, cette réflexion est difficilement conciliable dans un contexte mouvant. Or, l'année 2007 a été particulièrement marquée par les évolutions :

- Sur le plan institutionnel, c'est notamment la création de l'ACSé, Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances, établissement public national à caractère administratif qui reprend, intégralement, les missions du FASILD (sauf le volet accueil qui est attribué à l'Agence Nationale pour l'Accueil des Étrangers et les Migrations) et partiellement celles de la DIV (Délégation Interministérielle à la Ville).

Ses missions précisées dans la "loi pour l'égalité des chances" du 31 mars 2006 indique qu'elle « contribue à des actions en faveur des personnes rencontrant des difficultés d'insertion sociale ou professionnelle. Elle met en oeuvre, sur le territoire national, des actions visant à l'intégration des populations immigrées et issues de l'immigration résidant en France. Elle concourt à la lutte contre les discriminations. Elle contribue également à la lutte contre l'illettrisme et à la mise en oeuvre du service civil volontaire. Elle participe aux opérations en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville ».

- Sur le plan des politiques publiques, dans le domaine de la politique de la ville, c'est la mise en oeuvre, début d'année 2007, des Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS) qui succèdent aux Contrats de Ville. Deux CUCS ont été signés dans le Bas-Rhin (Communauté Urbaine de Strasbourg et Haguenau-Bischwiller-Kaltenhouse) et cinq dans le Haut-Rhin (Communauté d'Agglomération Mulhouse Sud Alsace, Colmar, Cernay, Illzach et Wittelsheim).

C'est aussi, en cours d'année, dans le cadre de la préparation du futur « plan espoir banlieue », que se sont tenues les Rencontres territoriales de la Ville. Dans les deux cas l'ORIV a été amené à intervenir pour répondre à ces nouveaux enjeux.

- Le domaine de l'intégration a quant à lui été marqué par la création du Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité Nationale et du Développement Solidaire.

Sur le plan des dispositifs, l'ORIV s'est inscrit, dans une démarche ADLI (Agent de Développement Local pour l'Intégration)². Sur un autre plan, l'importance de la question de l'intégration a également amené l'ORIV à participer à la Rencontre Régionale de l'Intégration et aux Assises nationales de l'Intégration.

Ce contexte changeant a constitué un atout pour l'ORIV, si on se réfère aux nombreuses sollicitations auxquelles il a dû faire face.

Mais ce fût aussi, une difficulté, dans la mesure où il a fallu intégrer ces demandes complémentaires dans un cadre d'activité déjà contraint, d'où des retards sur certains projets.

DES PARTENARIATS FINANCIERS A RECONSTRUIRE

Ces évolutions ont également eu des impacts sur le plan des partenariats mis en place.

Du côté des financeurs, la sortie du Contrat de Plan nécessitait une adaptation et la recherche de nouvelles formes de partenariat, qui n'ont pas abouties faute d'intérêt de la part des financeurs sollicités, ou qui par manque de temps n'ont pas pu être mises en place.

Certaines précautions avaient été prises en début d'année puisque les partenaires habituels de l'ORIV avaient donné leur accord pour s'inscrire dans un cadre commun. Mais celui-ci n'a pas été suffisant pour éviter les problèmes de gestion et de trésorerie.

² Pour plus d'informations, voir page 37.

UNE EQUIPE RECOMPOSEE

Ces évolutions ont coïncidé avec une recomposition forte de l'équipe salariée de l'ORIV et le passage de celle-ci à six personnes.

Tout d'abord, ce fut le départ, en janvier 2007, après plus de sept années passées dans la structure, de Delphine BOUVIER (chargée de mission et d'études). C'est dans ce contexte, qu'à la mi-janvier, Gaëlle DONNARD est venue rejoindre l'équipe de l'ORIV. Son expérience antérieure dans le domaine du droit, de la prévention des discriminations et de l'intégration est venue enrichir les compétences existantes au sein de l'équipe.

Dans le même temps, et compte tenu de l'activité de l'ORIV, Najette MEGHRICHE a été recrutée, pour une période de deux mois. Elle a apporté son expérience dans le cadre de l'appui à l'élaboration des Contrats Urbains de Cohésion Sociale.

Deux autres personnes, stagiaires, ont contribué au programme de travail :

Adeline CHERQUI, effectuant un stage pour son Master 2 Professionnel « Espaces, Sociétés et Territoires », et contribuant à l'étude sur la vie associative issue de l'immigration.

René DIYELANI, effectuant un stage dans le cadre d'un master de démographie, et intervenant plus particulièrement sur les questions d'observation.

Septembre a constitué une seconde période de changement. Après cinq années passées à l'ORIV, Julia ZONGO, chargée de mission et d'études, a quitté l'ORIV. Caroline OBERLIN, intervenant depuis quelques années dans le champ de la politique de la ville, est venue renforcer l'équipe de l'ORIV, à compter de la mi-septembre, en tant que chargée de mission. Début septembre, l'ORIV a également accueilli Tulay OZTURK, Agent de Développement Local pour l'Intégration dans le Bas-Rhin.

UNE EQUIPE AU SERVICE DES ACTEURS ET DES DOMAINES D'INTERVENTION DE L'ORIV

Corinne CURTI, Secrétaire

Diane HÄSSIG, Chargée de l'information et de la documentation

Tulay OZTURK, Agent de Développement Local pour l'Intégration dans le Bas-Rhin

Gaëlle DONNARD, Chargée de mission (plus particulièrement sur les questions de discriminations)

Caroline OBERLIN, Chargée de mission (plus particulièrement sur les questions de politique de la ville)

Murielle MAFFESSOLI, Directrice

QUELQUES CONSTATS GENERAUX

Le programme de travail 2007 s'articulait autour de trois enjeux :

1. La mise à disposition de connaissances (gestion des ressources, observation, mise en réseau) ;
2. L'accompagnement et la qualification des acteurs (organisation de temps d'échanges, appuis...) ;
3. L'intervention sur des enjeux citoyens, en lien avec les thématiques d'intervention de l'ORIV et trouvant leur ancrage sur les territoires.

Dans ce cadre, il était prévu d'agir plus particulièrement dans 5 directions :

- Citoyenneté et participation à la vie de la cité,
- Devenir des jeunes des quartiers,
- Processus d'accès à l'emploi,
- Compréhension du processus d'intégration,
- Vivre ensemble dans l'habitat.

La partie 3 du rapport d'activités permettra de revenir en détail sur les actions menées et de faire un bilan plus précis par domaines d'intervention.

Il s'agit, ci-dessous, de rendre compte seulement des grandes tendances.

L'ORIV a fait face en 2007 à de nombreuses sollicitations en cours d'année, ce qui a eu pour effet de modifier quelque peu le programme d'activités. Globalement, et en dépit d'une équipe fortement remaniée, on peut souligner un respect des engagements pris et une capacité à répondre aux demandes.

Ainsi, on relève un accroissement des missions d'accompagnement, notamment dans le champ de la politique de la ville, du fait de l'élaboration et du suivi des Contrats Urbains de Cohésion Sociale. Force est de constater que l'un des défis, mis en avant fin 2006, a été relevé. Il s'agissait en effet de réinvestir le champ de la politique de la ville et de se saisir de l'opportunité de la mise en œuvre des CUCS pour reconstruire des partenariats.

Par ailleurs, les actions menées font état d'une importante capacité d'adaptation par une plus grande territorialisation des missions.

Enfin, l'ORIV a pu développer comme souhaité le travail en réseau, orienter ses actions plus fortement vers les travailleurs sociaux et développer l'axe « observation ».

Il reste néanmoins, un certain nombre d'insatisfactions dues au fait que certaines actions n'ont pas pu être menées.

Plusieurs raisons peuvent être évoquées : des formalisations de projet plus longue que prévu (demandeurs d'asile, santé des migrants), des partenariats qui ne se sont pas mis en place, des projets menés avec d'autres acteurs qui n'ont pas vu le jour. L'évolution au sein de l'équipe a également eu des répercussions au niveau de certaines actions (vie associative issue de l'immigration, violences urbaines...) ainsi que le manque de temps (travail social et repli communautaire).

De manière plus globale, on constate, pour l'année 2007, une difficulté à formaliser, dans les délais, l'ensemble des notes et travaux prévus et un déficit de capitalisation et de veille.

ENSEIGNEMENTS ET PERSPECTIVES

Compte tenu de ces éléments, il a été décidé d'agir sur... :

Les modes d'intervention :

- mettre l'accent sur une production de connaissances orientée au plus près de l'action et/ou du terrain (concrètement cela suppose d'achever les actions en cours et de favoriser le développement de notes de cadrage, diagnostics courts, notes d'opportunité...),
- renforcer les fonctions de veille et de mise à disposition de ressources (guide, fiches...),
- développer la capitalisation d'expériences (locales, nationales, transfrontalières...),
- rendre plus lisibles les missions d'accompagnement, par la systématisation d'une note de cadrage préalable à l'action, d'une note de fin de mission rendant compte du déroulement de la mission (en terme de méthode) et mettant en exergue les enseignements qui en résultent.

Les axes de travail :

- ↳ poursuivre le développement des actions visant les acteurs (professionnels, élus, acteurs associatifs...) intervenant pour favoriser la cohésion sociale et territoriale (c'est-à-dire oeuvrant dans le cadre des Contrats Urbains de Cohésion Sociale),
- ↳ renforcer les interventions visant à accompagner les acteurs intervenant dans le champ de l'éducatif et les travailleurs sociaux.

3^{ème} PARTIE

BILAN DES ACTIVITES MENEES EN 2007

METTRE A DISPOSITION DES RESSOURCES ET DES CONNAISSANCES

CADRE ET SENS DE L'INTERVENTION

LA FONCTION « RESSOURCES » : UNE FONCTION TRANSVERSALE

La notion de ressources est intimement liée à l'histoire de l'ORIV. A sa création, en 1992, l'un des objectifs était de « créer et animer un lieu-ressources autour d'un centre de documentation ».

Si l'ORIV s'est doté, dès 1993, d'un centre de documentation (avec ouverture au public), la dimension « ressources » (qui ne se limite pas à la documentation) n'a pris pleinement sa place et sa mesure qu'à partir de 2001.

En général, le fonctionnement d'un centre de ressources repose sur la mise à disposition et la production de connaissances, ainsi que l'échange et la mise en réseau des acteurs. Ces activités visent à qualifier les acteurs locaux, et à appuyer et accompagner la mise en œuvre des politiques publiques (locales et nationales).

Pour l'ORIV, il s'agit de créer les conditions d'une dynamique collective de confrontation des pratiques entre acteurs : agents de collectivités locales ou de services de l'Etat, élus, responsables ou bénévoles associatifs, travailleurs sociaux, étudiants....

La fonction ressources est au centre des missions de l'ORIV et renvoie à des logiques de veille documentaire, de capitalisation, de formalisation de ces éléments et de leur diffusion. Sa fonction est transversale de par les acteurs visés et les thématiques de travail (intégration des populations immigrées, prévention des discriminations liées à l'origine réelle ou supposée, cohésion sociale et territoriale).

UNE FONCTION A REVALORISER...

La fonction ressources de l'ORIV est soumise depuis quelques années à un mouvement contradictoire.

En effet, le contexte actuel est marqué par :

- le développement de demandes d'observation et de prospective, relatives à la mise en œuvre de nouvelles formes de contractualisations (contrats urbains de cohésion sociale, contrats de projet...),
- l'augmentation de demandes d'expertises face aux problématiques sociales émergentes, du fait de l'évolution des champs de compétences des acteurs publics suite aux dernières lois de décentralisation et du développement des politiques publiques dans les domaines de l'intégration, de la lutte contre les discriminations et de la politique de la ville.

Dans le même temps, les modes de financements publics, orientés vers « le concret », rendent difficile le maintien et la valorisation d'une véritable fonction ressources.

Or, cette fonction est nécessaire, elle est le pivot de l'activité de l'ORIV. Elle permet d'alimenter l'ensemble des interventions auprès des partenaires.

UNE LEGITIMITE INTERNE ET EXTERNE... RENFORCEE EN 2007

Ce travail de valorisation est d'autant plus important que la fonction ressources relève d'un enjeu interne et externe.

En effet, la fonction ressources de l'ORIV est en premier lieu un outil sur lequel l'équipe de l'Observatoire s'appuie pour alimenter les actions définies dans le programme de travail. Les missions d'accompagnement menées par l'équipe alimentent également cette fonction.

La fonction ressources de l'ORIV est également un outil destiné à un public externe. En effet, l'ORIV a toujours souhaité conserver un lien avec le public (au sens large) dans l'optique de diffuser de la connaissance sur ses thématiques de travail (mission première de l'ORIV). Cette ouverture permet de conserver des contacts avec des acteurs avec qui nous ne travaillons pas de manière récurrente, et de pouvoir toucher un public avec qui nous n'aurions pas l'occasion de travailler (professionnels ou non / publics en formation, dans une logique de sensibilisation).

Compte tenu de ces éléments, la mise à disposition de connaissances par la gestion des ressources faisait partie des trois grands enjeux du programme de travail 2007.

ZOOM SUR LES ACTIONS MENEES

La fonction ressources consiste en :

- la mise à disposition de ressources documentaires,
- la diffusion d'information et de connaissances,
- l'organisation et la participation à des temps d'échanges
- la participation à des réseaux.

METTRE A DISPOSITION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Cette mission de mise à disposition de ressources repose sur un travail préalable de traitement de l'information et de la documentation qui arrivent quotidiennement à l'ORIV, sous format électronique ou papier : périodiques, journaux, lettres d'informations de structures, annonces d'événements (colloques, séminaires...). Cette mission repose également sur un travail de veille sur un certain nombre de sites internet (sites institutionnels, d'éditeurs, d'associations...), pour approfondir l'actualité d'un sujet, repérer des expériences, des publications pertinentes... De plus, un travail de saisie et d'indexation (mots-clés et résumés) des documents les plus pertinents est réalisé par le biais d'une base informatique documentaire commune aux membres du réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (RECI).

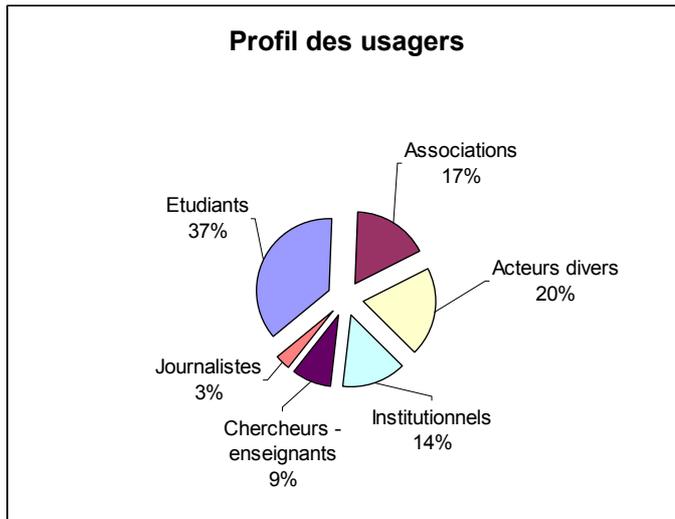
Ainsi, la mise à disposition de ressources documentaires consiste en la gestion d'un centre de documentation et d'une base documentaire.

↳ LA GESTION D'UN CENTRE DE DOCUMENTATION

Ce bilan tient compte des demandes gérées plus particulièrement par le centre de documentation et ayant fait l'objet d'une fiche de suivi (fiche sur laquelle est, notamment, détaillée la demande de la personne et le type de réponse apportée). Demandes qui pour une grande partie ont fait l'objet d'une réponse par la personne chargée de l'information et de la documentation de l'ORIV. Ces demandes proviennent pour une partie des cas, de personnes ou d'acteurs avec qui l'ORIV ne travaille pas de manière régulière (étudiants, acteurs d'autres régions...). Toutes les demandes concernant des interventions extérieures de l'équipe ou la rédaction de documents, comme des notes statistiques, ne sont pas prises en compte dans cette partie.

Le centre de documentation est ouvert gratuitement à tous, et plus particulièrement aux acteurs de terrain (professionnels et bénévoles), institutions (élus et techniciens), associations, étudiants, chercheurs, etc. Les consultations se font uniquement sur rendez-vous. Ainsi, la documentaliste est disponible pour permettre un accompagnement dans la formulation de la demande, la recherche de documents exhaustifs (notamment par le biais de la base documentaire)... Outre une consultation sur place, les documents peuvent également être empruntés.

Sur l'année 2007, 140 personnes environ ont sollicité l'ORIV sur son volet documentaire. Par ailleurs, il faut noter que 10% des personnes sont revenues plusieurs fois au centre de documentation, pour poursuivre leurs recherches sur la même thématique ou sur d'autres.



Leur profil reste relativement le même d'une année sur l'autre :

- 46 étudiants (niveau master 1 à doctorat).

Ceux issus de la filière « sociale » (éducateurs spécialisés, conseillers en économie sociale et familiale, assistantes sociales...) sont depuis de nombreuses années le public majoritaire du centre de documentation de l'ORIV. Les cours assurés par l'ORIV dans les écoles de travail social (Estes, IFCAAD...), mais également les professionnels de terrain qui accueillent ces élèves en stage, font connaître le centre de documentation.

On constate également une forte présence d'étudiants en sciences de l'éducation. Pour les autres, ils se répartissent équitablement, comme chaque année, dans les filières suivantes : sociologie, départements d'études turques, sciences sociales, sciences politiques... Ils sont orientés au centre de documentation par leurs professeurs ou le bouche à oreille.

L'ORIV reste attaché à la présence régulière de ce public étudiant dans ses locaux. Etant déjà sensibilisés à nos thématiques, ils le resteront dans leur vie professionnelle.

Par ailleurs, on relève la présence de :

- 21 associations dont des structures avec lesquelles l'ORIV est amené à travailler régulièrement. En général c'est pour des demandes relativement précises, du type : recherche d'exemples d'expériences de terrain, de statistiques...

- 25 acteurs divers dont des centres socio-culturels, des administrateurs de l'ORIV...

- 18 demandes émanant, entre autre, de techniciens de collectivités locales.

On trouve également des enseignants, chercheurs, et journalistes.

Tout comme les autres années, la majorité de ces personnes est localisée sur le territoire de la Communauté Urbaine de Strasbourg (55%). La proportion de personnes en provenance du Haut-Rhin (Mulhouse) est égale à celle du reste de la France (15%). De plus, le nombre d'utilisateurs en provenance d'Allemagne est en augmentation (8%) et celui des bas-rhinois reste stable (7%). Ces chiffres s'expliquent entre autre par une forte population étudiante (majoritaire dans les consultants de l'ORIV) sur les territoires tels que Strasbourg et Mulhouse et également par les actions transfrontalières menées par l'ORIV avec des acteurs allemands.

La majorité des personnes contacte le centre de ressources de l'ORIV en vue de venir au centre de documentation (52%). Un rendez-vous est donc pris pour leur permettre de venir consulter et emprunter des documents. Ensuite pour répondre aux demandes de renseignements (29%) de tous types (coordonnées de structures, personnes ressources...), de statistiques (6%), les réponses par mail (25%) ou téléphone (15%) seront privilégiées. Les

réponses par courrier (10%) sont utilisées essentiellement pour l'envoi de Cahiers de l'ORIV. Certaines demandes (interventions lors de colloque, rencontre...) sont au départ adressées au centre de documentation et ont été orientées vers les autres salariées de l'ORIV (6%).

En terme de demandes, la question de l'immigration en Alsace et en France reste le thème majoritaire (22%). Les demandes relatives à la lutte contre les discriminations sont en augmentation par rapport à l'année dernière (10% contre 5%). Viennent ensuite des demandes « classiques » pour l'ORIV : les questions d'Islam, de parentalité, mais aussi une entrée par type de public : jeune, femme, migrant vieillissant, gens du voyage...

- L'analyse de la fréquentation fait apparaître :
- une faible demande dans le domaine de la Politique de la Ville, résultant d'une faible visibilité du travail de l'ORIV sur ce thème auprès du « grand public »,
- de nombreuses sollicitations sur la question de l'apprentissage du français qui est une préoccupation récurrente actuelle, compte tenu du profil des migrants.

➤ UNE BASE DOCUMENTAIRE

L'ORIV possède un fonds documentaire informatisé depuis de nombreuses années pour permettre d'optimiser les recherches. De plus, dans le cadre de sa participation au Réseau Intégration puis au Réseau RECI, ce fonds est consultable sur Internet, donc également valorisé en externe.

Le Réseau RECI³, dès sa création en 2005, a affiché la place centrale que tenait la fonction ressources, notamment le volet documentaire en son sein. A ce titre, le développement d'une base de données documentaire commune a été décidé en 2006.

Son objectif est de :

- permettre une mutualisation des données liées aux ressources documentaires disponibles au sein des structures du réseau;
- mettre ces données à disposition du public via une publication sur internet.

Tout ceci en lien avec les thématiques du Réseau RECI, c'est-à-dire l'intégration, l'immigration, la lutte contre les discriminations ; mais également avec les thématiques propres à chacune des structures, notamment en ce qui concerne l'ORIV, la politique de la ville.

Ce développement a été effectué en lien avec un prestataire externe durant toute l'année 2007. La durée du développement technique de la base a été beaucoup plus longue que prévue et la livraison de cet outil a été effective début décembre au lieu du 1^{er} semestre 2007. Ce travail a nécessité une mobilisation importante des documentalistes du Réseau RECI et notamment de la chargée d'information et de documentation de l'ORIV.

Cette base devrait de nouveau être disponible en consultation, sur Internet, courant mars 2008. Outre l'accès au fonds documentaire de l'ORIV, la base de données donnera accès (pour tout ou partie) aux fonds des membres du Réseau RECI.

DIFFUSER DES INFORMATIONS ET DES CONNAISSANCES

➤ ACTUALITES SUR... L'INTEGRATION ET LA VILLE

Ce bulletin (4 pages avec parfois un supplément) est destiné à informer régulièrement les partenaires sur les activités de l'ORIV, mais également sur l'actualité dans les domaines de l'intégration, de la prévention des discriminations et de la ville dans le cadre d'un « dossier central ».

³ A savoir ARIFOR, COFRIMI, IREV, ODTI, Centre de Ressources politique de la ville en Essonne, CREFE (Ain-Rhône).

Sa périodicité est mensuelle, mais durant l'année 2007, seuls 7 numéros ont été publiés, du fait d'une charge de travail importante et de changements dans l'équipe salariée.

Les thèmes suivants ont été traités au cours de l'année 2007 : le devenir de la politique de la ville, la rénovation urbaine, l'observation des territoires, la médiation, les enjeux de parentalité (notamment dans la migration), les mineurs isolés étrangers, les enjeux de l'immigration en Outre-mer.

Outre un envoi papier (environ 670 exemplaires à destination des Ministères concernés par les domaines d'intervention de l'ORIV, de services de l'Etat et de collectivités, des financeurs de l'ORIV, de structures de quartiers, de professionnels de terrain, d'universitaires, des adhérents de l'ORIV...), ces numéros font l'objet d'une mise en ligne sur le site internet de l'ORIV.

↳ SITE INTERNET DE L'ORIV

Le site internet de l'ORIV a fait l'objet d'une restructuration durant l'année 2006. Sa nouvelle version ainsi que les deux sites dédiés, l'un à l'intégration, l'autre à la prévention des discriminations, ont été mis en ligne en début d'année 2007.

Un changement d'hébergeur a été réalisé par la même occasion. Ces trois sites font l'objet d'un hébergement gratuit sur un serveur dédié plus largement aux sites Internet des membres du Réseau RECI⁴.

En 2007, il y a eu 19.554 visites sur le site Internet de l'ORIV, contre 14.325 en 2006.

Ces visites se répartissent entre :

- le site général de l'ORIV » (première version mise en ligne en 2003)
- le site consacré à l'outil « Etrangers et immigrés en Alsace - Guide pour comprendre et agir »
- le site du projet Equal «Emploi et diversité ».

► Le site général de l'ORIV a fait l'objet de 10.442 visites. Les personnes qui consultent le site souhaitent pour une majeure partie mieux connaître l'ORIV (rubrique Qui sommes-nous ?), mais aussi télécharger les productions mises en lignes ou encore connaître le fonctionnement du centre de documentation.

Il est intéressant de relever que les trois rubriques thématiques du site, créées ou retravaillées lors de la restructuration du site de l'ORIV courant 2006, ont été très largement consultées. C'est celle sur les discriminations qui arrive en 1ère position au niveau des consultations (1.016), puis celle sur l'Immigration (772) et pour finir celle sur la Politique de la Ville (624).

Parmi les documents les plus téléchargés, les différents numéros du bulletin de l'ORIV « Actualités sur... l'intégration et la ville », font l'objet des consultations les plus nombreuses (2.629 fois), notamment les numéros les plus récents.

Dans le même temps, on constate un recul du téléchargement des autres publications de l'ORIV par rapport aux autres années.

► Le site consacré à l'outil « Etrangers et immigrés en Alsace - Guide pour comprendre et agir » (<http://etrangersimmigres.oriv-alsace.org>), mis en ligne en début d'année 2007, permet de télécharger l'ensemble des fiches du guide. Il a fait l'objet de 7674 visites.

Outre la possibilité de télécharger les fiches, il est également proposé aux internautes un « Salon aux questions » qui leur permet de poser des questions complémentaires sur les thématiques abordées par le guide et une commande en ligne de la version papier de ce dernier. Mais l'ORIV a reçu très peu de sollicitations par ce biais. Il est arrivé que des personnes contactent le centre de documentation de l'ORIV pour pouvoir approfondir des thèmes traités dans le guide, notamment en venant consulter des documents sur place.

⁴ A ce titre, l'outil utilisé pour le calcul statistique des visites sur les sites Internet a changé. L'indicateur de référence utilisé pour chiffrer le nombre de visites sur le site Internet de l'ORIV n'est pas le même que les années précédentes. Ceci explique que le chiffre de visites annoncé ci-dessous pour l'année 2006, n'est pas le même que celui indiqué dans le rapport d'activités de la même année.

→ Le site du projet Equal « Emploi et diversité », a été réalisé dans le cadre du programme EQUAL (financement européen au titre du FSE) en partenariat avec le Clapest. Il est destiné à mettre à la disposition des acteurs économiques, des intermédiaires et des intermédiaireurs à l'emploi, des ressources pertinentes sur la problématique des discriminations raciales à l'emploi. Mis en ligne en début d'année 2007, il a fait l'objet de 1.438 visites.

Les résultats sont un peu en deçà des objectifs attendus. Cela s'explique par plusieurs éléments :

- la faiblesse des mises en ligne de nouveaux documents qui, or les internautes sont souvent à la recherche de documents récents
- le peu de communication faite sur ces sites.

Dans les deux cas, c'est le manque de temps qui est en cause.

ORGANISER ET PARTICIPER A DES TEMPS D'ECHANGES

Il ne s'agit pas dans cette partie de rendre compte de tous les temps d'échanges organisés par l'ORIV, puisque ceux qui relèvent d'un projet thématique sont présentés dans la rubrique correspondante.

↳ LES RENCONTRES DE L'ORIV

L'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville donne régulièrement rendez-vous aux Alsaciens pour débattre sur des sujets touchant l'immigration, l'intégration ou la politique de la ville. Les rencontres de l'ORIV permettent aux participants de mieux appréhender la complexité de ces sujets. Elles sont organisées alternativement dans les grandes villes de la région, ont lieu en début de soirée et portent toujours sur un sujet d'actualité. En introduction du débat, le(s) intervenant(s) présente(nt) leur expertise sur les questions abordées. Ils peuvent être des travailleurs sociaux, des décideurs, des auteurs, des militants associatifs ou encore des chercheurs... mais c'est le temps réservé aux échanges avec la salle qui est favorisé.

En 2007, 5 rencontres ont été organisées, tout comme en 2006 et 2005. En moyenne une vingtaine de personnes a participé à chacune des rencontres. Sauf pour deux d'entre elles, organisées en partenariat (l'une avec Le Furet et l'autre avec la FNARS) ou grâce à une mobilisation de plusieurs réseaux d'information, le public est venu plus nombreux.

- **Parents d'ici venus d'ailleurs**, 24 mai à Strasbourg, avec Catherine Delcroix, Professeur de Sociologie à l'UMR « Cultures et sociétés en Europe » à l'Université Marc Bloch de Strasbourg, auteure de « Ombres et Lumières de la Famille Nour » et Bertrand Piret Psychiatre et psychanalyste, Président de « Paroles sans frontières ». Rencontre organisée en partenariat avec Les Amis du Furet (60 participants).

- **Pour une culture de la participation**, 26 juin à Strasbourg, avec Pierre Mahey, architecte-urbaniste, directeur de l'association « Arpenteurs » et membre du Conseil d'administration de l'ADELS (Association pour la Démocratie et l'Education Locale et Sociale) (20 participants).

- **Médiation Interculturelle : nouvelle forme d'intervention sociale ?** 18 septembre à Mulhouse avec Marie-Madeleine Blanchard, anciennement assistante sociale au Service Social d'Aide aux Emigrants (SSAE) et actuellement doctorante en Sociologie au CNAM. Sa thèse portera sur « Les représentations des migrants chez les travailleurs sociaux et les incidences sur les pratiques professionnelles » (22 participants).

- **Le mal logement en France : Quelle réalité ? Quels moyens d'action ?** 11 octobre à Colmar, en co-animation avec la FNARS, avec Christophe ROBERT, responsable des études auprès de la Fondation Abbé Pierre et responsable de la rédaction du « Rapport annuel sur l'état du mal logement en France » (25 participants).

- **Ecole et diversité culturelle : Quels enjeux ?** 20 novembre à Strasbourg, avec Françoise LORCERIE, Directrice de recherches en sciences politiques au CNRS, IREMAM, Aix-en-Provence (19 participants).

↳ INTERVENTIONS ORALES ET DANS LE CADRE DE DEMARCHE DE FORMATION

Au-delà de l'organisation de temps d'échanges et de débat, l'équipe de l'ORIV a répondu à un certain nombre de sollicitations visant à intervenir lors de colloques, séminaires, journées de réflexion⁵...

Ces interventions orales permettent de diffuser les travaux et analyses produits par l'ORIV et contribuent à la mise en débat de ces sujets, souvent auprès de publics peu au fait des sujets. Par ailleurs, les demandes et les thèmes traités nécessitent souvent de la part de l'ORIV de retravailler les connaissances disponibles et donc de produire de nouvelles analyses. En retour, l'ORIV s'enrichit de nouvelles connaissances dans la mesure où les échanges permettent d'apprécier l'état de la question, de prendre en compte les préoccupations des acteurs et d'identifier les contextes locaux et les expériences menées... Ces interventions présentent un autre intérêt. Elles obligent à une structuration, à une formalisation des réflexions et analyses menées à et par l'ORIV, qui sont ensuite profitables à tous. Par ailleurs, elles donnent parfois lieu à la production d'écrits (état d'une question ou d'une notion « nouvelle », note de cadrage, analyse synthétique par rapport à un sujet, analyse statistique par rapport à un public ou un territoire...).

L'analyse de l'ensemble des interventions menées au cours de l'année 2007 suscite quelques commentaires :

- des acteurs de plus en plus divers s'intéressent aux sujets traités par l'ORIV
- des sollicitations qui dépassent les frontières de la région (qui d'ailleurs pour cette raison ne sont pas toujours honorées par l'ORIV)
- des sujets nouveaux (égalité des chances, diversité, victimisation, flux migratoire...).

Les thèmes des interventions relèvent majoritairement des domaines de l'intégration et de la prévention des discriminations.

Par ailleurs, ces demandes permettent de mettre en exergue l'état des sujets dont traite l'ORIV. Il a surtout été question d'immigration (qu'en est-il réellement ? comment cela se passe ?), d'intégration (quelle est la réalité de l'intégration ?), de discriminations (qui en sont les victimes ? comment intervenir auprès de ceux-ci ?).

Au-delà d'interventions sur des sujets en lien avec nos domaines d'intervention, il est de plus en plus demandé d'assurer une fonction de synthèse, de mise en perspective des discussions et des débats.

Il faut souligner également qu'au cours de l'année 2007, compte tenu de l'évolution de l'équipe salariée et des moyens humains mobilisables, un certain nombre d'interventions non pas été menées. Le principe qui prévaut à la réponse est défini par trois critères :

- l'origine géographique: l'ORIV privilégie les demandes régionales
- le sujet traité, dans la mesure où il doit être en lien avec les domaines d'intervention de l'ORIV
- la pertinence du sujet par rapport aux objectifs poursuivis par l'ORIV: ainsi, compte tenu de notre volonté de développer la dynamique transfrontalière, les sollicitations émanant d'interlocuteurs allemands ou situées en Allemagne ont été acceptées (exemple : Euro-Institut, ASKO Europa...).

L'ORIV est également amené à répondre à des demandes d'intervention orale dans le cadre de démarches formatives.

⁵ Il faut préciser que l'ORIV est amené à faire des interventions lors de missions d'accompagnement ou de recherches... ces interventions ne sont pas prises en compte dans cette partie du rapport d'activités dans la mesure où elles font partie intégrante d'un projet.

Ce type de démarche, qu'elle soit construite en lien avec l'ORIV ou qu'elle relève d'une sollicitation ponctuelle permet de se positionner dans une logique de prévention. Les étudiants sont en effet les professionnels de demain.

L'intervention de l'Observatoire dans le cadre d'écoles de formation, en particulier dans le domaine du travail social (ESTES et IFCAAD), n'est pas un fait nouveau en 2007. C'est une dynamique qui s'est mise en place depuis quelques années. Les contenus de formation portent sur la présence étrangère en Alsace (histoire et caractéristiques), sur les politiques publiques dans ce domaine et les enjeux de l'immigration, de l'accueil et de l'intégration.

Les faits marquants en 2007, c'est l'intervention de l'ORIV :

- dans le cadre de la formation continue des enseignants (en lien avec le Rectorat) autour des questions de discriminations,
- dans le cadre de la formation continue d'agents de la fonction publique (à la demande du CNFPT), notamment des policiers, autour des questions des jeunes, des représentations à leur rencontre.

PARTICIPER A DES RESEAUX

De par sa fonction même de centre de ressources, la logique de mise en réseau est naturelle. Plus-value permettant la rencontre avec d'autres partenaires et l'échange de ressources (informations, expériences, identification de personnes...), cette mise en réseau est aussi une nécessité pour prendre en compte et répondre à certaines demandes adressées à l'ORIV, mais aussi afin d'optimiser les potentiels d'intervention sur les politiques publiques.

Si sur le plan local (région Alsace), il n'existe pas de formalisation de réseau, l'ORIV travaille en lien étroit avec les autres structures alsaciennes (qu'elles aient une dimension régionale ou départementale) qui souvent agissent dans des domaines complémentaires. C'est le cas du Clapest, de Thémis, de Migration Santé ou encore des Amis du Furet. Ces liens se traduisent par des projets portés en commun (Equal avec le Clapest, Etude « santé des migrants » avec Migrations Santé et le « kit pédagogique » avec Thémis).

Par ailleurs, et au niveau national, l'ORIV contribue à plusieurs réseaux qui revêtent des formes et des modalités de travail différents. A noter que ces deux réseaux ont fait l'objet d'une extension.

Il s'agit principalement de deux réseaux :

↳ RESEAU DES CENTRES DE RESSOURCES POLITIQUE DE LA VILLE

Ce réseau est né d'une volonté institutionnelle de la Délégation Interministérielle à la Ville en 1998 (décision du Comité Interministériel à la Ville du 30 juin 1998). Les centres de ressources membres du réseau, dix-sept⁶ à ce jour, ont en commun de relever d'une structure dédiée (GIP ou association), dans une logique de co-financement. Selon le cas leur implantation est départementale (en région parisienne), régionale voire interrégionale. Quoiqu'il en soit ils ont pour principe d'être adossés à des pôles universitaires ou de recherche locaux (ou une articulation à la production de connaissances), s'appuyer sur un partenariat solide et diversifié, avoir une structure juridique viable et un financement pluriannuel, à travers notamment leur inscription dans les contrats de plan Etat-Région.

⁶ CR-DSU, Rhône-Alpes - Profession Banlieue, Seine-Saint-Denis - ORIV (Observatoire régional de l'intégration et de la ville), Alsace - Pôle de ressources départemental Villes et Développement social, Val d'Oise - IREV (Institut régional de la ville), Nord-Pas-de-Calais - Centre de ressources régional Ville et Hauts, Bretagne-Pays de la Loire - Ressources & Territoires, Midi-Pyrénées - EPI (Espace picard pour l'intégration et la ville), Picardie - Centre de ressources Ville Essonne - Pays et quartiers d'Aquitaine (PQA), Aquitaine - CRPV-PACA (Centre de ressources pour la politique de la ville), Provence-Alpes-Côte d'Azur - Centre de Ressources, Guyane - Centre de Ressources - Ville de Paris, Centre de Ressources - Normandie, Villes au Carré - Centre et Poitou-Charente, Centre de Ressources - Mayotte et le Centre de Ressources de la DIV.

Le réseau national fonctionne depuis septembre 1999. Animé au départ par le Centre de Ressources national de la DIV, il fonctionne actuellement sur la base d'une animation collégiale et tournante en fonction des réunions du réseau. La mise en réseau permet, en particulier, de mutualiser les informations et les démarches d'action, de dégager des analyses communes sur les politiques publiques, dispositifs et évolution affectant la société, de faciliter le lien entre les actions territoriales et les dispositifs de niveau national.

La participation à ce réseau se traduit par l'organisation de temps de regroupements sur deux jours (sur un site différent à chaque fois, l'ORIV a accueilli les membres du réseau en juin 2007 et a participé par ailleurs à quatre regroupements) et la participation à des contributions écrites.

↳ RESEAU RECI (RESEAU RESSOURCES POUR L'EGALITE DES CHANCES ET L'INTEGRATION)

Il est issu d'une volonté de structures de se regrouper entre elles afin de mettre en commun leurs ressources (entendu au départ au sens strict de documentaires, d'où l'élaboration d'une base documentaire commune en ligne). Pendant longtemps, de 1999 à 2004, ce réseau (alors dénommé Réseau Intégration mais non structuré légalement) était animé par l'ADRI (Agence de Développement des Relations Interculturelles). Depuis mi-2004 (officialisation d'une charte liant ses structures puis de la création d'une association de gestion à compter de l'été 2005) les structures composant le réseau ont souhaité améliorer leur mode de collaboration, mieux se structurer afin à la fois de disposer d'une analyse commune face aux enjeux sur les questions d'intégration et de lutte contre les discriminations mais aussi de pouvoir répondre aux sollicitations nationales.

A ce jour le Réseau RECI est composé de neuf structures⁷ intervenant dans le domaine de l'immigration, l'intégration et/ou de la lutte contre les discriminations liées à l'origine réelle ou supposée des victimes. La participation au Réseau RECI est conditionnée à minima par le fait que ces structures assurent une fonction ressources dans les domaines d'intervention précités, que cette fonction relève d'une logique de service au public, disponible et ouverte à tous enfin qu'elles mettent en commun leurs ressources avec les autres membres du réseau (par la production de références documentaires) dans le cadre de la base bibliographique.

L'ORIV occupe une place particulière dans ce réseau puisque sa Directrice assure la fonction de Déléguée du Réseau RECI. Le réseau se réunit environ tous les deux mois, dans l'une des structures, sur deux jours (5 regroupements en 2007). Les modalités de travail en réseau sont fortement orientées vers la production collective de réflexion (production de notes, contribution à l'analyse de politiques publiques à la demande de Ministère) et la mise en commun (base documentaire).

Les éléments « novateurs » en 2007 relèvent pour partie des modalités de travail mais aussi des contenus abordés. Ainsi on peut souligner :

- La volonté du réseau des centres de ressources politique de la ville de s'inscrire dans une dynamique de mutualisation des ressources documentaires.
- La planification de sujets à traiter, notamment à travers la définition d'un chantier annuel permanent (sujet récurrent de l'année et faisant l'objet d'un travail particulier) qui fut en 2007, la question de « l'observation et de l'évaluation ».
- La production de contributions communes aux centres de ressources politique de la ville permettant de mettre en valeur les contributions de chacun des membres du réseau.
- Le développement de collaborations ou de demandes directes entre membres des réseaux (par exemple : sollicitation pour une intervention sur les discriminations par le centre de ressources politique de la ville de Bretagne - Pays de Loire, organisation

⁷ Les structures composant le Réseau RECI sont à ce jour : ARIFOR (Champagne-Ardenne), Centre d'Information et de Documentation (Nantes), Centre de ressources politique de la ville (Essone), COFRIMI (Midi-Pyrénées), CREFE (Lyon), EPI - Espace Picard pour l'Intégration (Picardie), IREV (Nord Pas de Calais), ODTI (Grenoble), ORIV (Alsace). Le réseau entretient des relations étroites avec des structures partenaires telles que le CLAPEST (Alsace), la « Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration » ou encore Ville Ecole Intégration.

d'une journée de réflexion inter-régionale sur les questions de victimes de discrimination).

- Le rapprochement entre les deux réseaux nationaux (Réseau RECI et réseau des centres de ressources politique de la ville) par un travail en commun autour d'un projet (« Discriminations et Territoires ») porté par le RECI sur les discriminations, visant aux recensements et à l'analyse d'expériences dans ce domaine.
- La mise en œuvre au sein du Réseau RECI d'un projet porté plus spécifiquement par deux centres de ressources identifiés et en charge de mener à terme le projet (l'ORIV s'est chargé plus particulièrement du volet « intégration et politiques locales »).
- Le développement de sollicitations adressées au RECI par rapport à sa capacité d'expertise (Réseau IDEAL, Assise nationale de l'intégration).

↳ RESEAU ADLI (AGENT DE DEVELOPPEMENT LOCAL POUR L'INTEGRATION)

Par ailleurs en 2007, du fait de l'inscription à compter de septembre 2007 dans la démarche « ADLI » (agent de développement local pour l'intégration), l'ORIV a été amené à intégrer le réseau des ADLI et donc à bénéficier d'un nouveau lieu de réflexion et de confrontation des analyses et des expériences.

L'OBSERVATION... UNE FONCTION COMPLEMENTAIRE A LA FONCTION RESSOURCES

L'observation fait partie intégrante de la fonction de centre de ressources (observer pour mieux agir). Disposer d'une fonction ressources optimisée nécessite également une capacité à suivre et à identifier les évolutions des territoires d'interventions ou des publics cibles de l'ORIV. Au-delà de l'utilité au sein de l'équipe de l'ORIV, cette compétence relève d'une méthodologie utile aux « usagers⁸ » de l'Observatoire. Mais elle nécessite une qualification des acteurs et une mise à disposition des données.

Un premier travail a été engagé en 2006 et la possibilité de recourir à un stagiaire au 1^{er} semestre 2007⁹ a permis :

- d'identifier les compétences et champs d'intervention des autres acteurs,
- de mieux cerner quel pourrait être le champ d'intervention de l'ORIV dans le domaine de l'observation et les conditions de mise en place d'un système d'observation qualitative et quantitative.

Ainsi sur la base de ce travail et compte tenu de sa fonction de centre de ressources et des acteurs intervenant déjà dans ce champ en Alsace, l'action de l'ORIV a pu être précisée. Elle consiste :

- en une observation centrée sur les champs d'intervention de l'association,
- en une réponse aux sollicitations qui lui sont adressées,
- dans la mise à disposition de ressources pour les acteurs.

Sur la base de ce travail et compte tenu des enjeux d'observation des territoires dans le domaine de la politique de la ville (en particulier lors de l'évaluation des CUCS) il a paru opportun de développer cette thématique.

↳ DE L'OBSERVATION... A UN GUIDE DE L'OBSERVATION SOCIALE TERRITORIALISEE

A travers ses missions d'accompagnement des collectivités bénéficiant d'un Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), l'ORIV a identifié des besoins auprès des professionnels de la

⁸ Ce terme renvoie en fait à la fois aux acteurs associatifs, aux professionnels, aux décideurs et à toute personne participant à des activités de l'ORIV.

⁹ En la personne de René DIYELANI, étudiant en master de démographie.

politique de la ville en matière d'observation du territoire et de connaissance des indicateurs de contexte.

Par ailleurs, deux circulaires de juillet 2007 ont posé un cadre réglementaire nouveau pour les communes bénéficiant d'un Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) :

- le cadre de l'évaluation des CUCS (bilans annuels des effets des actions et impacts structurels sur les territoires à trois ans),
- la redéfinition de la géographie prioritaire et la demande de bénéficier d'éléments d'appréciation de la situation et de l'évolution des territoires CUCS (sur le modèle de l'observatoire des Zones Urbaines Sensibles).

Partant de ces constats et à la demande du SGARE, l'ORIV a démarré la réalisation d'un « guide de l'observation sociale territorialisée ». Ce guide se veut être un outil méthodologique pour observer et analyser les évolutions des territoires, par le recensement d'indicateurs de contexte pertinents. Il s'adresse principalement aux agents des collectivités et plus largement à tous les acteurs de terrain désireux de mener une démarche d'observation du territoire.

Des collectivités locales, des services de l'Etat ou des organismes « experts » (comme les agences d'urbanisme) ont été mobilisés dans un groupe de travail (2 réunions en 2007).

La vocation première du guide est l'observation des territoires pour l'évaluation des Contrats Urbains de Cohésion Sociale. Par extension, toute démarche d'observation du territoire peut s'appuyer sur la méthode proposée.

Plus globalement, il s'agit d'apporter aux professionnels des outils pour l'observation des territoires, mesurer leurs difficultés et leurs atouts. Cette démarche d'observation et de diagnostic vient en appui à l'évaluation des dispositifs de la politique de la ville, dans une logique de mesure de ses effets et de ses impacts sur les territoires concernés. Elle doit également permettre la comparaison de l'évolution des sites sur plusieurs années.

Il n'existe pas aujourd'hui d'outil recensant et explicitant le sens des principaux indicateurs de contexte. Mais il ne sera pas un simple annuaire d'indicateurs, il sera un outil méthodologique pour rendre accessible et compréhensible la démarche d'observation. Les principaux organismes fournisseurs/producteurs/experts de données seront également présentés et les conditions d'accessibilité précisées. Le guide sera mis en ligne sur le site de l'ORIV, puis édité dans une version papier courant du 1^{er} semestre 2008.

POUR CONCLURE

DES ENJEUX ATTEINTS... MAIS A POURSUIVRE

Les perspectives inscrites pour 2007 prévoyaient :

- un renforcement de la fonction ressources et mise à disposition des connaissances,
- une optimisation de la fonction « observation »,
- un renforcement de la fonction réseau.

Globalement ces objectifs ont été atteints, toutefois selon des modalités différentes en fonction du sujet.

En ce qui concerne le volet « ressources », la conception de la base documentaire commune au Réseau RECI a demandé beaucoup de temps et une forte implication de l'ORIV. Le temps passé à la conception de cette base, qui est un enjeu majeur pour le réseau RECI mais aussi pour l'ORIV, dans la mesure où cet outil gère la documentation disponible à l'ORIV, a eu des effets sur la mise à disposition des connaissances. En effet, faute de temps, il n'a pas été possible d'optimiser l'accès aux connaissances et ressources notamment au niveau des différents sites internet. Il aurait été souhaitable d'alimenter régulièrement les sites

internet par la mise en ligne de documents nouveaux, qui ont par ailleurs été réalisés. De la même manière, la veille documentaire a souffert de ce manque de temps.

En ce qui concerne le volet « observation », les objectifs ont, par contre, été dépassés. En effet la circulaire sur l'évaluation des CUCS a constitué une opportunité pour traiter de manière plus spécifique la question de l'observation, préalable à toute évaluation.

En ce qui concerne le volet « mise en réseau », 2007 a vu se développer de nouvelles formes de collaboration : production en commun et nouvelle méthode de travail au niveau du réseau des centres de ressources politique de la ville, fonctionnement par pôle et développement des contacts avec les institutions au niveau du réseau RECI, enfin inscription dans un nouveau réseau (ADLI).

DES PERSPECTIVES POUR 2008...

Les objectifs visés en 2008 sont :

➔ Dans le domaine de la mise à disposition de ressources :

Il s'agira de mettre à disposition les ressources documentaires existantes (produites ou non par l'ORIV) pour agir au mieux.

Concrètement cela suppose de rendre les données accessibles (centre de documentation), de diffuser l'information sur ces connaissances (sites internet, actu sur...), de favoriser les échanges (rencontres ORIV...). La priorité sera mise sur le renforcement de la fonction de veille et l'optimisation de la gestion de la documentation

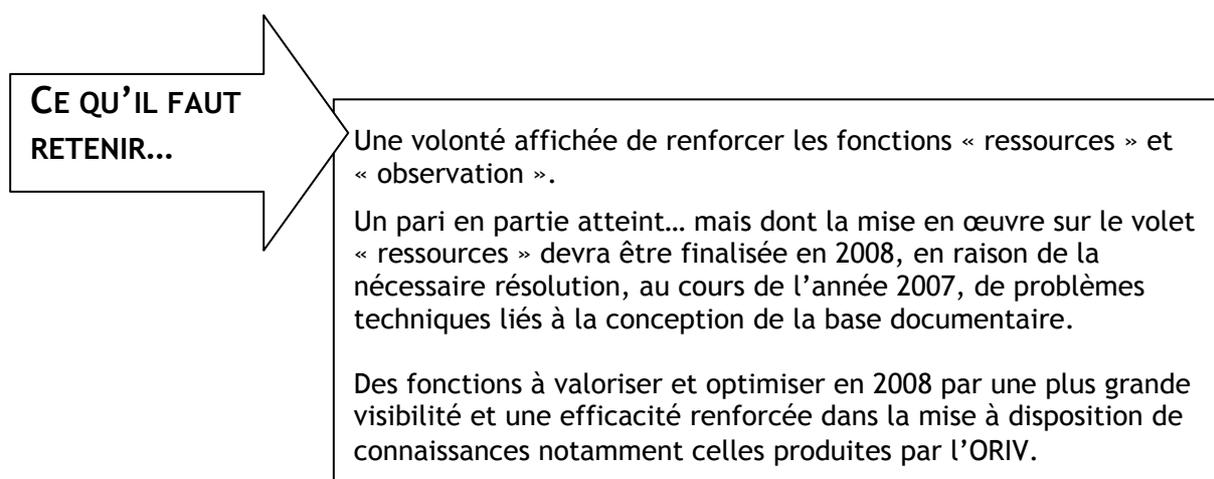
➔ Dans le domaine de l'observation

Il s'agira à la fois d'observer les évolutions vécues au niveau des territoires et par les populations relevant des domaines d'intervention de l'ORIV et de donner la possibilité à tous les acteurs de comprendre les données issues de l'observation et/ou de mettre en œuvre ce type de démarche.

La priorité sera mise en 2008, par rapport à ce second enjeu, dans la production du « Guide de l'observation sociale territorialisée ».

➔ Dans le domaine de la mise en réseau

L'objectif principal est la poursuite et le renforcement des réseaux auxquels l'ORIV participe.



COMPRENDRE LE PROCESSUS D'INTEGRATION

CADRE ET SENS DE L'INTERVENTION

L'INTEGRATION : UN DOMAINE HISTORIQUE D'INTERVENTION

La création de l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville, en 1992¹⁰, résulte de la volonté, d'un certain nombre d'acteurs, de pouvoir répondre aux questions posées en Alsace dans le champ de l'intégration (pourquoi y a-t-il des Turcs en Alsace ? comment expliquer l'important pourcentage d'étrangers ? pourquoi s'installent-ils dans de petites villes ?...).

Les initiateurs du projet ont constaté, également, une insuffisance au niveau des connaissances disponibles sur ce sujet, une méconnaissance de celles existantes ainsi qu'un faible nombre d'échanges d'expériences et de pratiques.

Ces limites étaient d'autant plus problématiques qu'il était acquis que la réussite de la politique d'intégration passe, notamment pour les acteurs la mettant en œuvre (Etat, élus, collectivités, associations, intervenants sociaux...), par une connaissance actualisée des caractéristiques des populations en présence et par le développement d'une réelle capacité d'analyse des situations.

C'est ce postulat et ces constats qui sont à l'origine de la création de l'Observatoire et qui expliquent les missions qui lui ont été assignées. En effet, il s'agissait, pour l'ORIV, de mettre à disposition de la documentation existante, de produire, le cas échéant, des connaissances adaptées et de favoriser la mise en débat et les échanges.

UNE NOTION CONNOTEE NEGATIVEMENT

15 ans après le démarrage de l'ORIV, si la pertinence d'une structure intervenant sur ce thème n'est pas mise en cause, loin sans faut, le cadre de référence a fortement évolué.

Début des années 90, le Haut Conseil à l'Intégration, nouvellement créé par le premier Ministre, élaborait la première définition « politique » de la notion d'intégration¹¹. Le paradoxe de cette notion réside dans le fait qu'elle a fait irruption dans le débat public alors même que ce qui faisait question c'était ses manques. En effet, il était courant alors de stigmatiser l'échec de la politique française d'intégration, toutefois c'était une question qui restait l'apanage de quelques acteurs spécialisés.

Au fil de ces quinze années, ont été posés les jalons d'une politique publique d'intégration mettant l'accent sur l'accueil des nouveaux migrants et la maîtrise de la langue française, aspects perçus comme fondamentaux dans le processus d'intégration. Dans le même temps, la notion continue à relever d'une désignation négative. Celle-ci s'est même, d'une certaine

¹⁰ Il s'agissait alors de l'ORI (Observatoire Régional de l'Intégration).

¹¹ « Il faut concevoir l'intégration non comme une sorte de voie moyenne entre l'assimilation et l'insertion, mais comme un processus spécifique : par ce processus il s'agit de susciter la participation active à la société nationale d'éléments variés et différents, tout en acceptant la subsistance de spécificités culturelles, sociales et morales et en tenant pour vrai que l'ensemble s'enrichit de cette variété, de cette complexité. Sans nier les différences, en sachant les prendre en compte sans les exalter, c'est sur les ressemblances et les convergences qu'une politique d'intégration met l'accent afin, dans l'égalité des droits et des obligations, de rendre solidaires les différentes composantes ethniques et culturelles de notre société et de donner à chacun, quelle que soit son origine, la possibilité de vivre dans cette société dont il a accepté les règles et dont il devient un élément constituant » (HCI, 1991).

manière renforcée, puisqu'elle est double. En effet, un certain nombre de personnes continuent à souligner l'inefficacité du processus alors que d'autres, notamment des jeunes gens, désignés comme issus de l'immigration, refusent d'y être référé, considérant, à juste titre, que cette notion ne les concerne pas.

UNE NOTION QUI CONTINUE A AVOIR DU SENS !

Pour l'ORIV, la notion d'intégration continue à être pertinente au regard des réalités observées, mais sous réserve de disposer d'une définition claire et adaptée.

L'ORIV considère l'intégration comme un processus qui s'inscrit dans la durée et qui vise à « permettre la participation active des migrants (personnes venant de l'étranger) à la société »¹². Cela suppose une action de la part de ces immigrés mais aussi de la part de la société d'accueil. Des obstacles existent tant sur le plan objectif (la non maîtrise de la langue française, la non connaissance des codes culturels...) que sur le plan subjectif (représentations,...).

Cette perception des enjeux autour de l'intégration rend compte des « objets » de travail de l'ORIV.

Concrètement, les objectifs poursuivis en 2007 visaient, de manière générale, à :

- ↳ comprendre le processus d'intégration,
- ↳ mettre à la disposition, des acteurs, des éléments de connaissances, voire des outils pour leur permettre de s'approprier au mieux ces questions.

A ce titre, il s'agissait, au cours de l'année 2007, de :

- ↳ Agir sur les obstacles objectifs au processus d'intégration par une mise en lumière de ceux-ci (notamment sur le plan linguistique), par une meilleure connaissance des publics (pour une meilleure adéquation des actions à la réalité socio-démographique, par exemple dans le cadre des Plans Départementaux d'Accueil, de l'étude sur les demandeurs d'asile).
- ↳ Disposer de connaissances actualisées sur des questions ou des sujets complexes (comme les associations dites issues de l'immigration ou encore la prise en compte des personnes âgées immigrées par les politiques publiques, la santé des migrants).
- ↳ Venir en appui des politiques publiques pour mettre à disposition des éléments de connaissance sur la prise en charge de certains publics (comme les personnes âgées immigrées pour le Conseil général du Bas-Rhin) ou encore sur les actions menées en matière d'intégration (Programme Régional d'Intégration des Populations Immigrées).

ZOOM SUR LES ACTIONS MENEES

PARFAIRE LA CONNAISSANCE DES PRIMO-ARRIVANTS ET INFORMER SUR CE SUJET

L'accueil des nouveaux migrants en France constitue une étape clé du processus d'intégration. Conscient de cet enjeu, l'Etat a renforcé son intervention au fil des ans. Les Plans Départementaux d'Accueil (PDA) visent à permettre une prise en charge optimisée des migrants au moment de l'arrivée. A ce titre, ils rendent compte des modalités d'organisation des différents acteurs. Ils font état du profil socio-démographique de ces primo-arrivants et indiquent, au regard de celui-ci, les actions à mettre en œuvre.

Compte tenu de la part des nouveaux migrants dans la population étrangère en Alsace et de la réalité des flux migratoires, les deux départements alsaciens disposent d'un PDA depuis 1995 pour le Bas-Rhin et 1997 pour le Haut-Rhin.

¹² Pour aller plus loin : « Immigration, Intégration, Discriminations De quoi parle t'on », 33 pages, avril 2008.

L'ORIV apporte, depuis de nombreuses années, son appui dans le cadre de l'élaboration et du suivi de ces plans.

Il s'agit plus particulièrement pour l'ORIV, de mettre ses compétences au service d'une meilleure connaissance du profil socio-démographique des primo-arrivants et d'une meilleure prise en compte de leurs situations et de leurs difficultés. Ces apports servent de base à la définition de nouvelles actions (si nécessaire) ou à l'aménagement de celles existantes.

Dans cette perspective, l'ORIV participe aux réunions de travail et temps d'échanges des comités techniques aux côtés des acteurs publics (DDASS, ANAEM, ACSé, Préfecture) et assure, annuellement, une analyse des données statistiques disponibles.

En 2007, l'ORIV a également contribué à une démarche d'information en direction des acteurs haut-rhinois. Compte tenu des nombreux changements survenus ces dernières années, tant du point de vue législatif qu'institutionnel, dans le domaine des conditions d'entrée et de séjour des étrangers comme dans celui de l'accueil, les membres du comité technique ont souhaité organiser des temps d'échanges à l'échelle de chaque arrondissement. Débutées fin 2006 (réunions le 18 décembre sur Thann et le 20 décembre sur Mulhouse), ces rencontres ont été poursuivies au premier trimestre 2007 (15 février 2007 à Altkirch, 20 février 2007 à Guebwiller, 13 mars 2007 pour les arrondissements de Colmar et Ribeauvillé à Colmar).

L'objectif était de présenter les modalités de prise en charge des primo-arrivants à leur arrivée. L'ORIV y a présenté le profil socio-démographique des primo-arrivants, avec des données à l'échelle de l'arrondissement ou de la commune (pour les plus importantes) ainsi que certains enjeux en terme de logement et de maîtrise de la langue. Les discussions issues de ces présentations ont permis d'identifier les enjeux et difficultés locales. Les éléments issus de ces différentes réunions ont fait l'objet d'une analyse et d'une mise en commun. Ils ont également été à l'origine de deux groupes de travail sur les enjeux scolaires et linguistiques.

Dans le Bas-Rhin, l'action a consisté en un travail d'appui à la réécriture du Plan.

~ Cette action, habituellement centrée en direction des membres des comités techniques, a pris une dimension singulière cette année. La démarche menée dans le Haut-Rhin a permis de rencontrer quelques 150 personnes (dont de nombreux élus) et de mieux saisir les préoccupations et enjeux locaux. Elle a également permis de diffuser des éléments de connaissances à une échelle très fine.
~ Toutefois, compte tenu du temps nécessaire à sa mise en œuvre, cette action ne pourra être renouvelée tous les ans.

PRODUIRE DE LA CONNAISSANCE SUR LA SITUATION DES DEMANDEURS D'ASILE

Suite à de nombreuses interpellations des membres du Conseil d'Administration, l'ORIV a décidé de mener une étude sur la situation des demandeurs d'asile.

L'objectif général de l'étude, portant exclusivement sur le territoire bas-rhinois, est d'identifier les conséquences engendrées par l'accueil et l'accompagnement des demandeurs d'asile sur leur processus d'intégration. De manière connexe, il s'agit également d'apprécier la situation de ces publics par rapport aux primo-arrivants.

Elle repose principalement sur la réalisation et l'analyse d'entretiens menés auprès de demandeurs d'asile et de réfugiés, ainsi qu'auprès de différentes structures amenées à accueillir ces publics.

Cette action a pour particularité, du fait même de l'origine de sa demande, d'être réalisée par un collectif de personnes¹³ qui interviennent à titre bénévole. Menée depuis plusieurs années, l'année 2007 a été dédiée à l'écriture et à la relecture d'ensemble des analyses, dans un souci de réactualisation, compte tenu du contexte particulièrement changeant dans le domaine de l'asile.

~ Cette action est atypique dans l'ensemble du programme d'activités de l'ORIV car elle relève d'un travail collectif n'impliquant que peu de salariés. Sans la mobilisation des membres du groupe, cette étude n'aurait pas pu être menée. Cet atout présente également une limite, la durée de sa formalisation.
~ L'étude sera éditée en 2008.

PRODUIRE DE LA CONNAISSANCE SUR L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

Le chapitre « Langue française » du guide « Etrangers et Immigrés en Alsace. Guide pour comprendre et agir » avait permis à l'ORIV d'amorcer un premier travail de production de connaissances sur les questions relatives à l'apprentissage du français pour les populations immigrées. Cette question est un élément central des discours publics relatifs à l'intégration. Elle a connu de nombreuses évolutions et le paysage de la formation linguistique, déjà complexe¹⁴, a beaucoup changé ces derniers temps.

Suite à de nombreuses sollicitations de la part de collectivités et constatant les besoins accrus des acteurs en terme de connaissances et de clarifications des enjeux, l'ORIV a travaillé de façon plus approfondie sur les questions de maîtrise du français et de formation linguistique en 2007.

L'ORIV s'était fixé pour objectif principal de produire et d'actualiser les connaissances relatives à ce sujet. Il s'agit, à moyen terme, de permettre à différents types de personnes (élus, professionnels et personnes venant au centre de documentation) de situer les enjeux et les évolutions récentes en matière d'apprentissage de la langue française et de politiques de formation linguistique. Il s'agit, plus globalement, de repérer les différents acteurs intervenant sur ce sujet en identifiant leurs approches respectives et leurs spécificités, permettant ainsi un travail en réseau pour le repérage des enjeux sur ces questions.

Le travail mené, en 2007, a principalement consisté en un :

- Travail de recherche et veille documentaire avec la production d'une note de travail interne sur les évolutions récentes des politiques publiques concernant la maîtrise de la langue française, les enjeux généraux sur cette question et notamment la façon dont la question de la maîtrise de la langue est pensée dans les parcours d'intégration.
- Démarrage d'une réflexion interne sur le rôle de l'ORIV par rapport à ce sujet afin de bien cibler son action. Une première discussion a eu lieu au sein du Conseil d'administration sur la base de la note de travail. Un groupe de travail interne a été créé.
- Amorce d'un travail en réseau sur cette question. Le champ de la maîtrise du français a pour particularité de mobiliser un grand nombre d'acteurs : porteurs d'actions, financeurs, centre de positionnement linguistique, centres de ressources. Il était donc important d'envisager, dès le départ, le travail de l'ORIV de façon complémentaire vis-à-vis de ces différents acteurs. L'ORIV et le CRAPT-CARRLI, partenaires de longue date et identifiés comme deux centres de ressources experts sur cette question dans la région, se sont ainsi réunis à plusieurs reprises, afin de

¹³ En plus de la salariée de l'ORIV en charge de ce dossier, le groupe de travail est composé de 5 bénévoles (administrateurs ou adhérents de l'ORIV) : Alice CHAVANNES, Stéphanie CORNUS, Brigitte FICHET, Marie FOURNET et Christiane GUTH.

¹⁴ Il se caractérise par une diversité de l'offre et des dispositifs, une diversité des besoins, une diversité des acteurs concernés.

réfléchir à leurs compétences et missions respectives dans ce champ et d'identifier les modalités de travail en commun. D'autre part, l'ORIV a intégré, suite à une sollicitation d'ESCAL (centre de positionnement linguistique dans le Bas-Rhin), son conseil d'administration en tant que personne invitée.

Ces analyses ont été utilement mises à profit dans le cadre de l'organisation de la Rencontre Régionale de l'Intégration¹⁵.

Au vu de la complexité du sujet, ce travail de production et d'actualisation des connaissances n'a pas avancé autant que souhaité. Le travail mené durant l'année 2007 a permis de poser les premières étapes d'un travail et d'une réflexion que l'ORIV poursuit et finalise en 2008.

A noter toutefois que différents documents ont été réalisés : une note de travail sur les enjeux des politiques publiques à destination des administrateurs ; l'élaboration de « fiche type » par financeur et formation ; la formalisation d'un document de travail support au dossier ressources.

APPUYER LES POLITIQUES PUBLIQUES D'INTEGRATION

Le programme de travail de l'ORIV prévoyait un apport de l'ORIV dans la mise en œuvre et le suivi du PRIPI (Programme Régional pour l'Intégration des Populations Immigrées).

Cet appui s'est limité à une contribution à son évaluation, en lien avec la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales (DRASS), lancée par la Direction de la Population et des Migrations (DPM)¹⁶.

La demande de la part des financeurs de l'ORIV a surtout porté sur l'organisation de la Rencontre Régionale de l'Intégration.

En décembre 2006, la Direction de la Population et des Migrations (DPM) a organisé à la demande du gouvernement, les premières Assises nationales de l'intégration. L'ORIV y avait apporté sa contribution via le réseau RECI¹⁷. Dans la continuité de ces assises et afin de mieux prendre en compte les dynamiques locales, où se joue au quotidien le processus d'intégration, la DPM a proposé aux régions volontaires l'organisation de rencontres régionales en amont des assises nationales.

L'Alsace s'est inscrite dans cette dynamique¹⁸. C'est ainsi que dès le mois de mai 2007, la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales (DRASS) et la Direction régionale de l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances (ACSé) ont fait appel à l'ORIV.

Il s'agissait d'organiser, à l'échelle régionale, une rencontre permettant aux acteurs (associatifs, collectivités, services de l'Etat...), d'échanger sur la base des nombreuses actions et expériences menées.

En amont de la rencontre, l'action de l'ORIV (aux côtés de la DRASS, de l'ACSé et de la Préfecture de région) a consisté en :

- une aide pour la conception de la rencontre (contenu, forme, dossier du participant...),
- une expertise quant aux thématiques traitées, au « repérage » d'experts, d'intervenants et d'expériences innovantes sur le territoire alsacien,

¹⁵ Cf. le chapitre dédié à cette question, page 35.

¹⁶ Ce service a, début 2008, rejoint le Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement Solidaire et est devenu la Direction de l'Accueil, de l'Intégration et de la Citoyenneté (DAIC).

¹⁷ Voir la présentation du Réseau RECI (Ressources Egalité des Chances et Intégration).

¹⁸ Au départ, quatre régions se sont inscrites dans cette logique mais finalement seulement deux ont organisé des rencontres.

- ↳ une aide à la formalisation des problématiques et des contenus, notamment dans le cadre des ateliers,
- ↳ un accompagnement des intervenants en amont de leurs interventions (recherche de documentation, travail sur les contenus...).

La rencontre régionale s'est tenue le 24 octobre 2007, à Sélestat. Elle a rassemblé quelques 270 acteurs publics, privés, associatifs oeuvrant au quotidien en Alsace dans le domaine de l'intégration et/ou de la prévention des discriminations. Les thèmes traités tout au long de cette journée ont porté plus particulièrement sur l'école, l'emploi et les enjeux de maîtrise du français, l'accès aux soins et le vieillissement des migrants, les représentations et les discriminations.

Lors de la rencontre, l'ORIV a assuré :

- ↳ la tenue d'un stand de documentation,
- ↳ la participation aux ateliers, assurant notamment la prise de notes,
- ↳ la présentation lors d'une intervention en plénière des enjeux d'intégration en Alsace dans une perspective historique,
- ↳ la synthèse orale des réflexions menées en atelier.

Le nombre de participants, les expériences et la qualité des échanges ont mis en lumière la richesse et la diversité des initiatives menées depuis de nombreuses années en Alsace.

La rencontre a permis, à partir d'expériences concrètes de mieux connaître les pratiques locales, d'identifier les atouts ainsi que les obstacles, mais aussi de repérer les leviers pour agir efficacement dans ce domaine, au plus proche des territoires et des publics.

Cette rencontre a également été l'occasion, pour nombre d'acteurs, de faire part de leurs inquiétudes et de leurs doutes face aux évolutions actuelles, tant sur le plan des problématiques rencontrées que sur le plan législatif ou encore budgétaire...

Suite à la rencontre, l'ORIV a réalisé la synthèse des ateliers. Les constats établis lors de cette rencontre et les propositions, ont été relayés au niveau national.

La mise en perspective de ces éléments avec ceux relevés dans les autres régions a incombé au Réseau RECI. Pour mener cette mission, l'ORIV a participé, le 10 novembre 2007, à la Rencontre Régionale de l'Intégration qui s'est tenue en Pays de Loire. L'Observatoire y a assuré la synthèse des débats de la journée.

L'ensemble des éléments recueillis en Alsace et en Pays de Loire, leur analyse en lien avec les orientations nationales en matière d'intégration ont donné lieu à la production d'une note. Sur cette base, l'ORIV, en lien avec un autre membre du Réseau (Espace Picard pour l'Intégration), a présenté, à l'occasion des Assises nationales de l'Intégration qui se sont tenues le 3 décembre 2007, une synthèse des enjeux locaux en terme d'intégration.

A ce titre, l'ORIV contribuera en 2008 à la production des actes de ces Assises. Les apports, issus de la rencontre régionale, seront intégrés au PRIPI (Programme Régional d'Intégration des Populations Immigrées) lors de sa réactualisation, prévue en 2008.

L'organisation de la Rencontre Régionale de l'Intégration a demandé un travail important et intense, non prévu au programme de l'ORIV en début d'année 2007.

Elle a permis :

- la rencontre, à l'échelle régionale des acteurs de l'intégration ; événement qui n'avait pas été réalisé depuis de nombreuses années et qui a été apprécié par les participants,
- la formalisation des enjeux d'intégration et de prévention des discriminations en Alsace.

Différentes notes ont été produites sur les enjeux nationaux et locaux à l'occasion de ces Rencontres et Assises¹⁹.

¹⁹ Elles peuvent être demandées auprès de l'ORIV.

RENFORCER LES DYNAMIQUES LOCALES D'INTEGRATION

La logique républicaine est à l'origine d'un « modèle français d'intégration » qui récuse les actions spécifiques (à quelques rares exceptions), prônant la prise en charge de l'intégration par le droit commun. Dans ce contexte, la démarche « Agent de Développement Local pour l'Intégration (ADLI) » constitue un particularisme qui présente comme intérêt évident, mais peu mis en avant, de permettre une action territorialisée dans le domaine de l'intégration.

Initiée par la DPM (Direction de la Population et des Migrations), il s'agit d'un dispositif départemental, développé dans une quinzaine de sites en France. Concrètement, il s'agit de favoriser localement la mise en œuvre d'une dynamique de développement local dans le domaine de l'intégration. Le financement du poste est assuré par l'Etat (Direction de la Population et des Migrations et l'ACSé) et les communes concernées par l'intervention. L'enjeu réside dans la capacité à susciter et accompagner une dynamique locale.

La démarche d'ADLI, sur un territoire donné, consiste donc à :

- ↳ établir un diagnostic territorial pour identifier les besoins et repérer les blocages et les leviers d'action,
- ↳ mettre en œuvre une dynamique de développement local dans le domaine de l'intégration en créant des liens entre acteurs, en les informant, en les aidant à se structurer pour répondre aux enjeux posés localement,
- ↳ aider à comprendre et à déconstruire les préjugés et les représentations,
- ↳ informer et aider à la résolution des tensions observées.

Ainsi « ... la démarche ADLI vise à faciliter une analyse partagée des difficultés perçues avec l'objectif de proposer un accompagnement à la mise en place de démarches de résolutions des problèmes. La finalité de la démarche de recrutement de l'ADLI est clairement, dans un champ d'intervention identifié et circonscrit, de créer du lien, de favoriser la rencontre et l'échange, d'accompagner les populations dans leurs démarches d'intégration en rétablissant le dialogue et en faisant évoluer les représentations »²⁰.

Ce dispositif bénéficie d'une mission d'appui assurée par le CREFE²¹. Celle-ci permet une animation du réseau et consiste en l'organisation de temps de réflexion, de formations, de temps d'échanges et en un appui méthodologique.

L'ORIV a été sollicité, en mars 2007, par la DDASS du Bas-Rhin pour reprendre le poste d'ADLI²², porté antérieurement par le centre socio-culturel de Sarre-Union. Ce type de poste est habituellement départemental et l'arrivée à échéance du poste a été l'occasion d'une discussion sur son ancrage géographique.

C'est dans la perspective d'un élargissement de la mission à l'ensemble du département que l'ORIV a été sollicité pour porter la démarche. Le choix de l'ORIV résulte également de sa connaissance des situations locales, de ses analyses sur le thème de l'intégration ainsi que du travail mené depuis des années dans ce domaine, en direction des collectivités locales.

Pour l'ORIV, porter la mission ADLI constitue une opportunité concrète pour approfondir ses actions d'appui aux politiques locales d'intégration.

La démarche, portée par Tulay OZTURK, a démarré en septembre 2007. Sa mission a consisté principalement, au cours des quatre derniers mois de 2007, en la réalisation d'un état des lieux sur les enjeux d'intégration dans le Bas-Rhin, à partir d'entretiens avec des acteurs locaux²³. L'ADLI est susceptible d'intervenir sur l'ensemble des communes du Bas-Rhin, hormis celles signataires des Contrats Urbains de Cohésion Sociale. L'objectif est de

²⁰ Circulaire du 18 septembre 2003 du Ministre des Affaires Sociales, du travail et de la solidarité aux directeurs des DRASS.

²¹ CREFE : Centre de Ressources Enfance Famille Ecole. Pour plus de renseignements : www.crefe.asso.fr.

²² Poste initié en 2004 et arrivant, à l'issue de trois années, à terme.

²³ 28 entretiens ont été menés sur le département du Bas-Rhin.

privilégier des actions sur les territoires disposant actuellement de peu de moyens d'intervention.

Les entretiens ont permis de mieux connaître la situation locale des populations immigrées, d'identifier les acteurs et personnes ressources, de connaître les actions menées mais aussi de repérer les obstacles et leviers d'interventions possibles. Ils ont permis, par ailleurs, d'informer les acteurs locaux sur le poste et la mission de l'ADLI.

Dans le même temps, une analyse statistique de ces territoires a permis de dresser un portrait des populations en présence et de leurs caractéristiques socio-démographiques.

Les éléments recueillis ont fait l'objet d'une analyse qui a permis d'identifier les axes d'interventions souhaitables (territoires, populations et contenus d'interventions) pour l'avenir. Ces propositions ont été présentées et discutées lors de deux temps de restitution, les 16 octobre et 11 décembre 2007, auprès du comité de pilotage départemental du dispositif ADLI.

Cet état des lieux a donné lieu à la production d'une note interne rendant compte des problématiques identifiées par les acteurs.

L'inscription de l'ORIV dans la démarche ADLI constitue à la fois une opportunité et un défi. En effet, l'intervention de l'ADLI permet de poursuivre et de donner une dynamique nouvelle aux réflexions sur les politiques locales d'intégration. Mais, il s'agit également de s'ouvrir à un autre métier, plus en proximité avec le terrain, relevant d'une dynamique spécifique dans la mesure où il suppose un fonctionnement en lien avec un comité de pilotage.

Les enseignements issus des premiers mois de fonctionnement soulignent la pertinence et la complémentarité de cette action avec les autres missions de l'ORIV. Le travail mené a permis de compléter les analyses sur les enjeux locaux d'intégration.

L'état des lieux sera poursuivi début 2008 et donnera lieu à la production d'un rapport. Les enseignements feront l'objet d'une restitution auprès des acteurs enquêtés.

OPTIMISER LES INTERVENTIONS, PAR LA CONNAISSANCE DES PRATIQUES OUTRE-RHIN

Suite à la journée de réflexion « La participation des jeunes résidant dans les quartiers d'habitat populaire : solution, fausse piste ou impasse ? », organisée en novembre 2006 avec des partenaires allemands, il a semblé pertinent de créer un réseau d'acteurs en Rhin supérieur autour des enjeux d'intégration dans une dynamique comparative.

L'idée de construire ce réseau résulte également d'un intérêt de plus en plus fort pour cette question à l'échelle européenne, et en particulier dans les relations franco-allemandes. Le huitième conseil des ministres franco-allemand qui s'est tenu à Berlin le 12 novembre 2007 a ainsi porté sur « L'intégration et l'égalité des chances ». Ce rendez-vous s'inscrit dans une démarche commune entre la France et l'Allemagne initiée à l'automne 2005.

Partant du constat que l'égalité des chances et l'intégration jouent un rôle clé pour l'avenir économique, social, culturel et politique de l'Europe, cette démarche franco-allemande doit permettre de « *mettre en place un échange d'expériences et de bonnes pratiques en matière d'intégration : apprentissage linguistique des primo-arrivants, accès des migrants dans les entreprises (« Charte de la Diversité »), indicateurs mesurant le succès de l'intégration, réseaux de parrainage, mixité sociale dans les quartiers, conseils en matière de compétences professionnelles* ».

Dans ce cadre, l'ORIV a participé le 18 juillet 2006, à Paris, à un temps d'échanges franco-allemand, sur les bonnes pratiques en matière d'intégration et d'égalité des chances dans les deux pays, organisé, par DFI (Deutsch-Französisches Institut), à la demande des ministères de chaque pays et en présence des ministres.

La mise en œuvre de ce réseau nécessite, dans un premier temps, d'identifier des structures ressources et de construire une collaboration. Les premiers contacts pris en 2006 avec DFI ont toutefois permis d'asseoir ces liens.

Ainsi, l'ORIV a été sollicité à deux reprises :

- pour accompagner l'organisation de rencontres de jeunes de Strasbourg et de Stuttgart sur le thème de l'intégration et de l'égalité des chances par le biais du sport, en février 2007,
- pour intervenir et animer un atelier lors du 9ème dialogue franco-allemand, organisé par la Fondation Asko-Europa, les 10 et 11 mai 2007, sur le thème « Europe, terre d'immigration - Origines, Défis, Chances »²⁴.

Ce rapprochement avec DFI a eu pour effet de permettre une inscription de l'ORIV dans la dynamique transfrontalière sur ce sujet et de poser les bases d'un partenariat plus soutenu en 2008.

L'inscription dans cette dynamique s'avère d'autant plus pertinente que la France, dans le cadre de sa présidence de l'Europe lors du second semestre 2008, souhaite faire de l'intégration et de l'égalité des chances un axe fort de coopération.

APPROFONDIR LA CONNAISSANCE DE LA REALITE DE LA VIE ASSOCIATIVE « ISSUE DE L'IMMIGRATION »

L'intérêt de l'ORIV pour les associations dites « issues de l'immigration » est ancien. Une première étude sur le sujet a été menée en 1994. Dix ans après ce premier travail, l'ORIV a souhaité réactualiser les connaissances sur ces associations. Parallèlement, certains financeurs de l'ORIV se sont dit intéressés par un « état des lieux ».

Ainsi, en 2005, l'ORIV lançait une étude visant à comprendre la réalité de ces associations et à réinterroger l'expression « associations issues de l'immigration ». Cette étude complexe à mettre en œuvre sur un plan méthodologique (comment reconnaît-on une association issue de l'immigration²⁵ ?) et technique (travail de repérage de ces associations) s'est donc inscrite sur plusieurs années.

La première étape a consisté dans la diffusion d'un questionnaire permettant de recueillir le point de vue des associations. Les résultats peu probants (une cinquantaine de questionnaires récupérés) ont incité, dans le cadre d'une seconde étape, à étayer ces éléments par une approche territoriale et qualitative, basée sur des entretiens avec des responsables associatifs et des acteurs locaux. Les territoires retenus ont été les trois principales agglomérations alsaciennes et deux territoires semi-urbains, à savoir le secteur de Molsheim-Mutzig et celui de Cernay-Thann. A partir du second semestre 2006, l'ORIV a pu s'appuyer sur Adeline CHERQUI, stagiaire²⁶, pour mener cette démarche de terrain, en particulier sur les deux territoires semi-urbains.

L'objectif était, en 2007, de finaliser l'étude sur sites, d'assurer l'analyse des données recueillies et de rédiger le rapport final avant d'en assurer la diffusion.

Finalement, en raison de mouvement de personnel, une partie seulement de l'objectif a été atteinte. En effet, la stagiaire a poursuivi le travail engagé, au cours du 1er semestre 2007. Elle a mené le travail d'enquête sur le territoire de Colmar. Les données recueillies ont fait l'objet d'une analyse. Elles portent sur le fonctionnement et les activités des associations, leur lien avec leur environnement, leur perception de leurs activités.

²⁴ Colloque ayant fait l'objet d'une publication.

²⁵ Définition retenue dans le cadre de l'étude : est reconnue comme association issue de l'immigration toute association dont au moins deux des fondateurs ou des dirigeants actuels sont des personnes nées à l'étranger et qui ont fait acte de migration.

²⁶ Master II « Espaces, Sociétés et Territoires » des Universités Louis Pasteur et Marc Bloch.

Compte tenu de la nécessité de formaliser les résultats de l'étude pour pouvoir diffuser des éléments de connaissance sur ce sujet complexe mais aussi, tenant compte d'une charge de travail importante, il a été décidé de finaliser l'étude en 2008 en limitant les dernières investigations à Strasbourg et en s'associant au CLAPEST.

RENFORCER LA PRISE EN COMPTE DES MIGRANTS VIEILLISSANTS DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

Il était prévu de poursuivre le travail engagé les années précédentes avec le Service Seniors du Conseil Général du Bas-Rhin (cf. rapport d'activités 2006). Pour des raisons internes à la collectivité, l'action a été reportée à 2008.

A compter du second semestre 2007, c'est au niveau de Mulhouse que les réflexions se sont développées. L'ORIV a été sollicité par la Ville de Mulhouse en juin 2007, pour mener une réflexion permettant une meilleure prise en compte des immigrés vieillissants.

La Ville de Mulhouse a créé au sein de la Clé des Aînés²⁷, un poste plus particulièrement chargé de la prise en compte des personnes vulnérables dont les immigrés vieillissants sont un sous-ensemble. Dans le cadre de sa mission, la titulaire du poste se devait notamment de faire un bilan des interventions pour définir au mieux la politique à mettre en œuvre en direction de ces publics. Or les premiers constats ont incité la Ville à engager une réflexion plus globale.

Il s'agissait pour l'ORIV de :

- mettre à disposition des données sur le sujet (diagnostic de la population immigrée vieillissante sur Mulhouse, profil de celles accueillies à la Clé des Aînés...)
- construire un partenariat local élargi (la question de la prise en compte de ces publics n'étant pas seulement de la compétence de la Ville de Mulhouse),
- proposer des pistes de travail à soumettre aux élus.

Pour répondre à ces objectifs, il a été décidé de mettre en place une démarche permettant de partager et de co-produire des éléments de connaissance dans une logique de « culture commune », à l'occasion de réunions auxquelles furent conviées l'ensemble des professionnels, notamment de la Ville et du Conseil Général, concernés par cette question. Dans un second temps, les axes d'intervention pertinents et les actions à mettre en œuvre ont été identifiés, en s'appuyant sur les compétences et domaines d'intervention propres aux différents acteurs.

Cette démarche a été lancée au cours du dernier trimestre 2007. Par ailleurs, un travail d'identification des enjeux locaux par le biais d'entretiens (auprès des professionnels) a été réalisé. La période a également été mise à profit pour réaliser un diagnostic statistique.

L'intérêt de la démarche, qui sera poursuivie et finalisée au 1^{er} semestre 2008, réside dans le fait de pouvoir, en lien avec l'ensemble des acteurs ayant en charge une politique publique, travailler la question du droit commun. Comment résoudre l'équation posée, à savoir prendre en charge une population présentant des caractéristiques spécifiques, en se référant seulement au droit commun.

DISPOSER DE CONNAISSANCES SUR LA SANTE DES MIGRANTS

L'étude menée, en partenariat avec Migrations Santé Alsace (MSA) et l'ORSAL (Observatoire de la santé d'Alsace) sur « la santé des populations étrangères et immigrées » est

²⁷ L'enjeu pour le service est de remplir au mieux sa fonction d'information et d'orientation tout en évitant l'isolement des personnes âgées et en mobilisant le droit commun, quel que soit le public accueilli.

l'aboutissement d'une démarche commencée en 2005. En effet, un travail d'inventaire mené cette année-là sur les données disponibles concernant la santé des migrants avait révélé un manque et une difficulté d'obtenir une vision globale de l'état de santé des populations migrantes.

Les objectifs de cette étude sont doubles :

- améliorer la connaissance des problématiques de santé des populations étrangères et immigrées résidant en Alsace,
- mettre à disposition des acteurs intéressés, relevant des champs sanitaires et médico-sociaux, des informations utiles à l'orientation et à la mise en œuvre d'actions dans le domaine de la santé des migrants.

Moins directement, il s'agit de :

- améliorer la situation sanitaire de ces populations par une meilleure connaissance de leurs problématiques,
- contribuer à l'optimisation de la mise en œuvre des politiques publiques en faveur de ces populations.

Cette étude supposait, d'une part l'exploitation de certaines données quantitatives disponibles²⁸, d'autre part le recueil de données qualitatives (paroles de professionnels du monde médical, social et médico-social et de personnes migrantes) à partir de réunions collectives.

Cette étude était centrée sur certains territoires. En effet, il semblait important de tenir compte des spécificités locales dans la mesure où des différences existent dans le système de soins et au niveau des réseaux locaux d'acteurs mais aussi en termes de caractéristiques des populations immigrées. Il a donc été décidé de mener les investigations sur sept territoires : les trois grandes agglomérations alsaciennes (Strasbourg, Colmar, Mulhouse) et quatre autres territoires²⁹ (Thann/Cernay, Sainte Marie-aux-Mines, Sarre-Union, Niederbronn Reichshoffen).

Le recrutement d'un chargé d'études, basé à Migrations Santé Alsace, en septembre 2007, a permis de mener à bien la phase de recueil de données qualitatives. Les réunions collectives avaient pour objectif de recueillir, auprès des personnes rencontrées, les représentations, les besoins et les attentes en matière de santé ainsi que leurs avis sur les thèmes à traiter en priorité. 14 réunions collectives (7 avec des usagers / 7 avec des professionnels) ont été organisées sur les sites concernés entre octobre et novembre 2007³⁰. Au total, 89 usagers et 85 professionnels ont été rencontrés, soit 164 personnes.

L'ORIV a assuré la co-animation de cinq réunions collectives, principalement avec des usagers (4 réunions collectives sur 5) sur les villes de Colmar, Strasbourg et Mulhouse (au total 54 usagers et 15 professionnels rencontrés soit 69 personnes).

D'autre part, l'ORIV a participé à toutes les réunions du groupe de suivi composé des trois structures ayant eu lieu à intervalles réguliers pour fixer le cadre méthodologique de l'étude et faire le point sur l'avancée des travaux au fur et à mesure de la démarche.

Enfin, l'ORIV a produit une note sur la présence étrangère dans les territoires ciblés par l'étude et une bibliographie sur la santé des migrants.

Un premier rapport intermédiaire a été rédigé par le chargé d'études et communiqué aux trois structures partenaires début 2008, rendant notamment compte des différentes thématiques abordées dans les réunions collectives.

~ L'approche territorialisée, sur sept territoires, était ambitieuse. L'organisation des quinze réunions a beaucoup mobilisé le chargé d'études qui, de ce fait, n'a pas pu analyser de manière suffisamment approfondie les données recueillies.

²⁸ Les données PMSI et URCAM qui seront exploitées par l'ORSAL.

²⁹ Ces quatre territoires ont été retenus car ils présentent des caractéristiques distinctes en terme d'accès aux soins, de contexte socio-économique et de présence étrangère.

³⁰ Sur chaque territoire (à l'exception de Strasbourg), ont eu lieu une réunion avec les professionnels et une réunion avec les usagers. La réunion avec les usagers sur Niederbronn / Reichshoffen n'a pas eu lieu, faute de participants.

Sur le fond, le sujet est complexe et difficile. Il demande une bonne connaissance du vécu et des problématiques particulières que peuvent connaître les populations concernées. De plus, une certaine distance est nécessaire pour distinguer ce qui ressort d'enjeux spécifiques aux politiques publiques, de ce qui relève des représentations portées par les professionnels sur les populations immigrées et étrangères et inversement.

POUR CONCLURE

UN DOMAINE D'INTERVENTION QUI RESTE CENTRAL !

L'année 2007 a été particulièrement dense avec une action phare qui a occupé une partie de l'équipe, à savoir la Rencontre Régionale de l'Intégration. L'intégration au sein de l'ORIV de la mission d'Agent de Développement Local pour l'Intégration a constitué un second défi. Ces « chantiers » ont permis de compenser le refus du projet déposé auprès de l'Union Européenne, dans le cadre du programme INTI, sur « connaissance et mesure de l'intégration » visant la confrontation des approches européennes dans le domaine de l'intégration.

D'autres actions n'ont pas pu être mises en œuvre en raison :

- d'une absence de mobilisation des partenaires → défaillance des partenaires allemands,
- d'une gestion différente du projet → pertinence d'une action en direction des personnes âgées immigrées dans le Bas-Rhin reportée à une date ultérieure,
- d'une focalisation souhaitée par les financeurs sur d'autres aspects de la question → organisation d'une rencontre régionale de l'intégration à la place d'actions plus spécifiques dans le cadre du PRIPI,
- d'une évolution des ressources humaines au sein de l'ORIV → départ de salarié ayant des compétences spécifiques non mobilisables immédiatement au sein de l'équipe recomposée,
- d'un manque de temps → la mobilisation autour de la rencontre régionale de l'intégration n'a pas permis de dégager du temps pour la recherche-action sur « travail social et repli communautaire » mais les éléments de connaissance acquis au cours de l'année permettront d'y réfléchir en 2008.

QUELQUES ENSEIGNEMENTS SUR...
L'INTEGRATION

- La notion d'intégration continue de susciter de nombreuses réactions, entre les partisans de son abandon (au nom de son caractère inopérant pour certains publics) et ceux qui mettent en avant les échecs de l'intégration. Les éléments issus des analyses ne permettent de valider aucune de ces deux alternatives. Par contre, ils plaident pour une approche pragmatique et circonscrite, en limitant le processus au public concerné (à savoir les immigrés) et en interrogeant toutes les dimensions du processus (y compris la société d'accueil).
- Les travaux ont permis de mettre en avant une méconnaissance des publics immigrés et de leur réalité quotidienne ainsi qu'une inadaptation des cadres d'analyse.
- Un sujet qui interpelle de plus en plus les politiques publiques de droit commun. La disparition du FASILD (Fonds d'Action et de Soutien à l'Intégration et à la Lutte contre les Discriminations) a, peut-être, eu comme avantage de faire que les acteurs ne peuvent plus renvoyer à un acteur « spécifique » les questions liées à l'intégration.

DES PERSPECTIVES POUR 2008...

L'objectif visé en 2008, au-delà de la poursuite des actions, est de finaliser les travaux engagés, notamment ceux relevant de travaux d'études (« santé des migrants », « demandeurs d'asile » ou encore « associations dites issues de l'immigration »).

Il s'agira également de tirer partie des travaux menés en 2007 et :

- d'actualiser les données existantes
- de mettre à disposition des acteurs, de manière visible et simple, les données existantes (par le biais notamment du Guide « Etrangers et Immigrés en Alsace »)
- de diffuser ces informations.

En terme de nouveau chantier, l'ORIV souhaite porter une attention particulière aux travailleurs sociaux. Confrontés au quotidien à des situations sociales difficiles, ils se réfèrent à des cadres d'analyse parfois inadaptés, voire obsolètes.

Fort des expériences acquises dans le cadre de la démarche de recherche-action menée auprès d'éducateurs de prévention spécialisée et des enseignements issus des temps de formation menés depuis plusieurs années auprès de travailleurs sociaux, il s'agira de développer des actions d'accompagnement.

Enfin, l'ORIV souhaite, en 2008, réinvestir de manière significative le local. La démarche d'agent de développement local pour l'intégration constitue une opportunité pour renforcer les connaissances par rapport aux politiques locales d'intégration.

**CE QU'IL FAUT
RETENIR...**

Un domaine d'intervention, l'intégration, qu'il faut toujours investir en veillant à en définir strictement les contours, et en agissant simultanément sur les obstacles objectifs et subjectifs, tant au niveau du migrant que de la société dans son ensemble.

Une année 2007 particulièrement chargée... et ayant donné lieu à la production d'une somme importante de connaissances et de ressources.

2008 doit permettre la formalisation de ces connaissances et leur diffusion.

Par ailleurs, il s'agira de porter une attention particulière dans les actions menées, notamment celles en lien avec les pratiques professionnelles, aux effets du recours permanent en terme d'analyse des situations à la variable culturelle, voire culturelle.

CONNAITRE ET PREVENIR LES DISCRIMINATIONS

CADRE ET SENS DE L'INTERVENTION

UN SUJET QUI S'EST IMPOSE A L'ORIV

L'implication sur ce thème résulte :

- des constats et propos récurrents relevés dans les études menées par l'ORIV (enjeu par rapport à l'accès à l'emploi, acquisition de la nationalité dans l'espoir d'accéder plus facilement à un emploi mais le rejet demeure car apparence identique) ;
- du développement dans l'espace public d'expressions de rejet (actes xénophobes, propos racistes...) à l'encontre de celui considéré comme « étranger ».

Ces éléments ont incité l'ORIV à investir ce sujet par la réalisation, en 1997, de deux études³¹ permettant d'établir un diagnostic de la situation en Alsace.

L'approche retenue dans la première étude reposait sur une réflexion régionale et portait sur un public jeune et urbain. Elle abordait de manière directe le concept de discrimination. La seconde a été menée au niveau d'un territoire plus restreint, à savoir une zone d'emploi. Elle était axée, plus largement, sur l'accès à l'emploi sans référence à la notion de discrimination. Les résultats de ces deux études, en dépit de territoires, d'interlocuteurs et de problématiques différents, se sont révélés relativement proches. Ils ont débouché sur le même constat de l'existence de processus discriminatoires dans l'accès à l'emploi des populations immigrées et d'origine étrangère en Alsace, leur développement, voire, leur revendication, dans un certain nombre de cas.

UN DOMAINE D'INTERVENTION QUI S'EST RENFORCE AU FIL DU TEMPS !

Depuis cette date, l'ORIV intervient dans ce domaine. Cette permanence résulte de la complexité des processus en jeu, mais aussi du maintien des difficultés ainsi que de la prise en compte de l'évolution des besoins des acteurs dans ce domaine.

L'Observatoire est passé, entre 1997 et aujourd'hui, d'une logique de production de diagnostic, voire d'alerte, à une logique de sensibilisation des acteurs.

Depuis 2002, l'Observatoire s'est centré plus fortement sur des apports en termes d'appui, d'accompagnement et de mise à disposition de connaissances et de ressources sur ce thème en direction des acteurs amenés à agir sur le sujet.

Avec l'inscription dans le programme européen EQUAL (à compter de 2005), et fort des constats d'acteurs faisant état de manque de données disponibles sur le sujet, l'ORIV s'est orienté vers le développement d'outils. La difficulté à mobiliser concrètement les acteurs a amené l'ORIV à se saisir d'opportunité pour impulser et accompagner des démarches ayant une visée expérimentale.

³¹ Etudes publiés respectivement en 1997 et en 1998, par l'ORIV : « Les discriminations raciales dans l'accès à l'emploi des jeunes en Alsace » et « Accès à l'emploi et canaux d'entrée sur le marché du travail des populations immigrées et d'origine étrangère ».

UN CHAMP D'INTERVENTION AXÉ SUR LA PRÉVENTION DES DISCRIMINATIONS, EN PARTICULIER CELLES LIÉES À L'ORIGINE REELLE OU SUPPOSÉE DES PERSONNES

Si en 1997, la question des discriminations n'était que peu traitée, aujourd'hui c'est un sujet plus courant, admis par les acteurs. En l'espace de dix ans, la reconnaissance de comportements discriminatoires³² a donné lieu à l'instauration d'une politique publique, à l'apparition de nouveaux acteurs (HALDE), à de nouveaux modes d'intervention (comme le testing par exemple). Peu à peu, de nouveaux concepts ont émergé, comme celui de diversité, de minorités visibles, de discrimination positive ou encore d'égalité des chances.

Cette notion semble actuellement faire plus consensus que celle de lutte contre les discriminations du fait de sa dimension positive. Or ces notions ne renvoient pas au même cadre d'intervention. L'approche en terme d'égalité des chances situe l'action sur le plan individuel et repose sur une approche basée sur le mérite. Il s'agit certes de permettre à tout un chacun de disposer des mêmes chances initiales mais ensuite l'action relèverait de la personne elle-même.

Agir contre les discriminations, c'est se placer sur le plan du droit (discriminer est un délit) et, souvent, dans une logique systémique, dans la mesure où les discriminations ne sont pas forcément intentionnelles et peuvent relever de dysfonctionnements.

Se référer à une approche en terme d'égalité des chances peut donc relever d'une approche euphémisée de la question des discriminations.

Pour sa part, l'ORIV privilégie une approche en terme de droit. Il s'agit bien, par une action sur les discriminations, de rétablir l'égalité de traitement. Compte tenu de son domaine d'intervention historique, à savoir l'intégration des personnes immigrées, l'ORIV a développé une compétence par rapport, plus particulièrement, aux discriminations liées à l'origine réelle ou supposée des personnes.

UNE ACTION PLURIELLE

Concrètement, ce positionnement amène l'ORIV à développer des fonctions :

- de veille sur les aspects législatifs, les expériences menées...,
- d'observation des discriminations et de production de connaissances et d'outils
- d'information et de sensibilisation,
- d'analyse des pratiques visant à lutter contre les discriminations,
- d'accompagnement d'acteurs.

Dans cette perspective, les actions menées en 2007 visaient à :

- outiller les acteurs dans le domaine de la prévention des discriminations, par la rédaction d'argumentaires, le fonctionnement d'un site internet spécialisé sur le thème des discriminations, la mise en œuvre de formations adaptées, la diffusion optimisée de connaissances ;
- accompagner les acteurs dans la mise en œuvre d'actions expérimentales visant à agir sur des situations présentant des risques discriminatoires (comme la recherche d'une période de formation en entreprise, l'intervention à domicile dans le domaine des services à la personne...) ;
- sensibiliser les acteurs aux enjeux de la diversité (communauté éducative, entreprises) ;
- produire de la connaissance, notamment dans le domaine des discriminations au logement.

Durant des années l'action de l'ORIV, en matière de prévention des discriminations, a été principalement centrée sur les discriminations dans le monde du travail. Avec les actions

³² Discrimination : « action ou attitude conduisant, à situation de départ identique, à un traitement défavorable de personnes du fait d'un critère illégitime, qu'une intention discriminante soit, ou non, à l'origine de cette situation ».

prévues au programme de travail 2007, l'ORIV visait une diversification des approches de la question des discriminations, par des interventions dans le domaine du logement ou encore dans le domaine scolaire.

ZOOM SUR LES ACTIONS MENEES

La plupart des actions envisagées au programme de travail ont été menées. Seule l'action sur la diversité dans les PME n'a pas été engagée, dans la mesure où une action de repérage des bonnes pratiques dans ce domaine a été initiée dans le cadre de la COPEC du Bas-Rhin. D'autres actions, par contre, ont eu des développements plus importants que prévus.

Les actions menées au cours de l'année 2007, relèvent de trois logiques d'action :

- une logique d'information et de sensibilisation,
- une logique de production de connaissances,
- une logique d'accompagnement d'acteurs et/ou de politiques publiques.

INFORMER ET SENSIBILISER PAR LA DIFFUSION D'OUTILS

Ce mode d'intervention qui se traduit par la production de notes, la mise à jour du dossier ressources³³... est assez classique depuis que l'ORIV s'est pleinement saisi de cette question. La particularité de l'année 2007 réside dans deux outils spécifiques.

↳ SITE INTERNET DEDIE A LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS A L'EMPLOI

Le premier outil, abordé dans la partie sur la fonction « ressources », consiste dans la création d'un site internet dédié aux discriminations (cf. page 23).

Le second a consisté dans la réalisation d'un annuaire : « Emploi et discriminations raciales en Alsace : où s'adresser ? Annuaire des structures qui agissent auprès des victimes ». Il a été réalisé dans le cadre du projet Equal « Des ressources régionales pour la diversité dans le monde du travail », par l'ORIV, en partenariat avec le CLAPEST.

↳ ANNUAIRE « EMPLOI ET DISCRIMINATIONS RACIALES EN ALSACE : OU S'ADRESSER ? »

Suite à différents échanges avec un certain nombre d'acteurs (notamment des intermédiaires à l'emploi), l'ORIV et le CLAPEST avaient constaté un manque d'information et de connaissance sur les différentes structures compétentes en matière de discriminations en Alsace. En effet, de nombreux acteurs se trouvaient démunis face à l'expression d'une situation de discrimination : que dire ? que faire ? et surtout vers qui orienter ?

De ce fait deux objectifs ont guidé l'élaboration de cet annuaire :

- aider à mieux connaître les différentes structures et leurs modes d'intervention, notamment dans le champ juridique ;
- faciliter l'orientation des personnes exprimant une situation de discrimination au niveau de l'emploi.

Il a été pensé comme un outil pratique et informatif à destination des professionnels amenés à accueillir des publics susceptibles de faire l'objet de discriminations liées à leur origine réelle ou supposée.

Pour réaliser le guide, le travail a consisté d'abord à repérer les structures qui interviennent en Alsace auprès des victimes de discriminations, et qui ont une compétence plus marquée

³³ Dossier réalisé en avril 2007, mis à jour régulièrement.

dans le domaine juridique. Puis elles ont été rencontrées à l'occasion d'un entretien qui a permis de mieux appréhender leurs missions, leurs compétences et leurs actions dans ce domaine.

Les informations recueillies, du fait de leur extrême hétérogénéité, ont fait l'objet d'une première analyse qui a permis de les regrouper et de créer des catégories. Sur cette base une fiche a été élaborée (en partie complétée selon les informations recueillies) et renvoyée aux 29 structures recensées. Par cette démarche, il s'agissait de structurer les différentes informations, de les uniformiser et de faire valider auprès des structures les informations qui allaient être diffusées.

Par ailleurs, l'analyse des entretiens, a mis en évidence quatre modes d'intervention : l'information et l'orientation, la médiation, l'accompagnement juridique et le soutien psychologique. Ces modes d'intervention donnant lieu à des prises en charge différentes, un travail d'explicitation a été réalisé pour une plus grande pertinence de l'outil.

L'annuaire a été finalisé fin juin 2007. Il recense 29 structures intervenant, à l'échelle de l'Alsace, auprès des personnes se disant victimes de discriminations. Ces structures n'ont pas toutes comme objet spécifique de lutter contre les discriminations, mais elles peuvent être amenées, dans le cadre de leurs activités, à traiter des situations de discriminations et à lutter contre les discriminations par le biais de la défense du droit du travail, de l'aide aux victimes...

Chaque structure est présentée sous forme de fiche synthétique avec les informations essentielles la concernant : contact ; modes d'intervention auprès des victimes (informer et orienter, proposer une médiation entre la personne et l'employeur mis en cause, un accompagnement juridique ou encore un soutien psychologique), zone géographique d'intervention...

Compte tenu de l'objectif poursuivi, à savoir disposer d'un outil pratique, un travail de graphisme par un professionnel a également été réalisé pour rendre ces informations les plus lisibles et accessibles possibles.

Cet annuaire a été diffusé à plus de 600 exemplaires, en ciblant de façon prioritaire les lieux où du public est accueilli, où une parole est susceptible d'émerger et une situation de discrimination repérée. Il s'agit pour l'essentiel de missions locales et de permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO), de relais emploi, d'associations travaillant dans le domaine de l'emploi, d'associations de quartier (centres socio-culturels et maison des jeunes et de la culture, associations de prévention spécialisée), d'associations généralistes qui reçoivent du public (associations étudiantes...), mais également de centres d'information et d'orientation... Il est également disponible à l'ORIV sur demande.

La production de cet outil a permis de dresser le panorama des structures qui agissent auprès des victimes de discriminations dans le domaine de l'emploi. Au-delà il a permis de visualiser le maillage territorial et de repérer les manques de structures sur le territoire alsacien.

Ce premier repérage n'est pas exhaustif et le paysage évolue rapidement. Une réactualisation annuelle est donc prévue pour enrichir les informations et en assurer la pertinence dans la durée, ainsi que la mise en ligne³⁴ pour en faciliter l'accès.

SENSIBILISER, PAR LA FORMATION, LES ACTEURS DES MISSIONS LOCALES

Un des volets du projet EQUAL « Des ressources régionales pour la diversité dans le monde du travail », visait à sensibiliser les intermédiaires de l'emploi aux discriminations.

En 2005, un diagnostic préalable auprès des missions locales et PAIO d'Alsace avait permis d'identifier trois types de besoins : diffusion de connaissances, formations, temps d'échanges sur site (soit réunions avec les salariés, soit avec les administrateurs).

L'enjeu identifié comme prioritaire était celui de la formation. En lien avec les

³⁴ Sur le site Internet dédié à la lutte contre les discriminations en Alsace <http://emploi-diversité.oriv-alsace.org> développé par l'ORIV en lien avec le CLAPEST.

directeurs/trices, un cycle de formations « sur mesure » a donc été élaboré. Des interventions de professionnels ayant déjà travaillé avec des missions locales et PAIO ont été privilégiées. Ceci pour permettre une réponse la plus adaptée possible aux situations rencontrées par les professionnels.

Cette formation avait pour objectif de mieux « outiller » les salariés des missions locales et PAIO d'Alsace face aux enjeux des discriminations.

Le cycle de formation proposé, intitulé « prévention et lutte contre les discriminations », devait leur permettre de disposer d'informations sur les discriminations et sur des modes d'action en lien avec les pratiques professionnelles. En parallèle, il s'agissait de tenir compte de la place et de la position professionnelle des salariés en mission locale, et de leur fonction d'intermédiaire entre les jeunes³⁵ et le monde économique.

Quatre séances de formation (d'une journée) ont ainsi été organisées (entre janvier et mars 2007) :

- 1^{ère} séance (16 janvier 2007) : Cette séance a été l'occasion de revenir sur les modes d'intervention possibles des missions locales face à cet enjeu. Dans ce cadre, sont intervenus des professionnels de missions locales impliqués dans le projet ESPERE : JENDOUBI Moncef (Directeur Mission Locale) et LE SAOUT Pierre (Directeur adjoint Mission Locale). [20 participants]
- 2^{ème} séance (12 février 2007) : Lors de cette séance, les discriminations ont été traitées sous l'angle sociologique. L'intervention a été assurée par Olivier NOEL (sociologue, chercheur à l'INED et l'ISCR), qui travaille, depuis de nombreuses années, auprès de missions locales et sur la discrimination des jeunes. [22 participants]
- 3^{ème} séance (16 mars 2007) : Cette séance a permis d'aborder la question des discriminations sous l'angle psychosocial. Isabelle NAYROLLES (chercheuse en psychologie sociale³⁶) a assuré cette intervention avec la prise en compte des aspects psychosociaux à la fois du côté des professionnels comme des jeunes. [9 participants³⁷]
- 4^{ème} séance (30 mars 2007) : Cette séance a permis de voir les modes d'intervention auprès des publics afin d'éviter le risque discriminatoire. Karim BENAMEUR, consultant à l'ARESE, a présenté le projet « Profils », session de formation au contournement du risque de discrimination dans l'accès à l'emploi pour les personnes en recherche d'emploi. [18 participants]

Ces quatre séances se sont déroulées à Colmar.

Le groupe était constitué en majorité de conseillers de mission locale (11 personnes), de personnes en charge de l'accueil et du secrétariat (4 personnes), de conseillers en insertion / conseillers référents (2 personnes) et de chargés d'animation / de projet (2 personnes).

Le cycle s'adressait à toutes les missions locales et PAIO d'Alsace. Mais seulement quatre missions locales se sont mobilisées pour y participer, celles de Schiltigheim, de Mulhouse, de Thann et de Colmar. Deux autres missions étaient intéressées mais n'ont pas pu se joindre à cette formation par manque de disponibilité aux dates indiquées (Missions Locales de Molsheim et de Saverne).

》 Ce cycle de formation a permis de former des professionnels des missions locales et PAIO aux enjeux de la discrimination et de constituer un groupe qui a pu suivre l'ensemble du cycle. Le fait d'avoir un groupe constitué des mêmes salariés a permis d'avoir une cohérence pédagogique et d'appréhender les différentes dimensions du

³⁵ Prise en compte de sa demande et réponse à y apporter, aider le jeune à faire face aux situations, éviter les processus de victimisation...

³⁶ Elle a notamment réalisé une recherche action auprès de conseillers en missions locales, intitulée « Mécanismes discriminatoires non conscients en situation professionnelle »

³⁷ Le faible nombre de participants à cette séance s'explique par le fait qu'un premier temps de formation (deux demi-journées) avait été assuré en 2006, en direction de l'ensemble des salariés de la Mission Locale de Schiltigheim-Bischheim, par cette formatrice sur ce même thème.

phénomène discriminatoire. Pour la majorité des participants, le cycle a d'ailleurs rempli les objectifs fixés et a répondu à leurs attentes : mieux comprendre et mieux cerner le phénomène ; mieux accompagner leur public, améliorer leur compréhension et leurs pratiques.

Par contre, ils ont fait état de demande complémentaire concernant les aspects juridiques. Des investigations avaient été menées afin de proposer un cinquième temps de formation sur les aspects juridiques dans la continuité du cycle, mais elles n'ont pas pu aboutir en 2007.

Les besoins et l'intérêt pour ce type de formations apparaissent réels pour les acteurs présents. La mobilisation de ces acteurs reste un enjeu central compte tenu de leur contact avec les publics. Il apparaît donc nécessaire de poursuivre un travail de mobilisation dans ce domaine.

SENSIBILISER, PAR DES TEMPS D'ÉCHANGES, A LA « DIVERSITE » DANS L'ÉCOLE

En 2006, Le CRDP-Alsace avait sollicité l'ORIV suite à la publication du guide « Etrangers et Immigrés en Alsace, Guide pour comprendre et agir » afin de promouvoir les connaissances présentées dans le chapitre « École » du guide.

Sur la base des attendus identifiés, une convention de partenariat a été signée entre l'ORIV et le CRDP.

Elle met en avant trois objectifs :

- diffuser des connaissances et des savoirs sur les problématiques de l'intégration (notamment pour l'ORIV) et capitaliser des savoir-faire, des outils existants ou à inventer (notamment pour le CRDP) ;
- valoriser des travaux, réflexions et connaissances disponibles ;
- toucher de nouveaux publics pour chacune des structures.

La méthode retenue a été celle d'un cycle d'échanges. Les publics visés par ce cycle étaient, en priorité, les enseignants (professeurs des écoles, professeurs du secondaire, étudiants IUFM...) mais également tous les personnels composant les équipes pédagogiques (dirigeants d'établissements scolaires, enseignants documentalistes, CPE, Inspecteurs...).

Ainsi, une première matinée d'échanges avait eu lieu en novembre 2006 sur les « élèves nouvellement arrivés en France ».

Le cycle s'est donc poursuivi en 2007 avec l'organisation de deux matinées d'échanges qui ont rassemblé plus d'une trentaine de participants (enseignants, directeurs, conseiller principal d'éducation, animateur...) ³⁸. Ces matinées, organisées au CRDP de Strasbourg, avaient pour objectif d'apporter des connaissances théoriques sur les sujets abordés mais également de proposer des pistes d'action. Lors de chaque matinée, un dossier du participant a été remis.

↳ LA DIVERSITE DES ORIGINES EN CLASSE, 21 MAI 2007

Cette matinée se proposait d'aborder la question de l'enseignement dans une classe où les origines, réelles ou supposées, des élèves sont diverses. Que se joue-t-il pour l'enfant d'origine étrangère à l'école ? Quel(s) regard(s) portent les enseignants sur ces élèves ? Quelle(s) sont les pratiques susceptibles de favoriser l'épanouissement de chacun ?

La première partie de la matinée était consacrée à deux interventions ayant pour objectifs de poser des éléments de compréhension sur l'attitude de l'élève et la position de l'enseignant. Comment décrypter les comportements d'élèves immigrés ou issus de l'immigration, ayant une culture d'origine différente ? Comment vivent-ils cette double

³⁸ Pour chacune de ces matinées, la moitié des participants était des enseignants, l'autre moitié regroupait différentes professions : CPE / principal / prof FLE / AS / CM rectorat / formatrice IUFM / CESF / Inspection EN / Animateur.

appartenance ? Quelles relations entretiennent-ils avec l'école ? Quelles sont les attitudes des enseignants face à la gestion de la diversité des origines culturelles, réelles ou supposées dans la classe ?

Après avoir décrypté les comportements, les attitudes et les positions de chacun, la deuxième partie de la matinée se proposait d'illustrer les dynamiques et les projets pouvant être mis en œuvre à travers la présentation d'expériences par les deux intervenantes.

Intervenantes : Maryse ESTERLE-HEDIBEL (Sociologue, Maîtresse de conférences à l'IUFM de Lille) et Cécile GOI (Professeure des écoles, Docteur en sciences de l'éducation).

↳ ECOLE ET FAMILLES ISSUES DE L'IMMIGRATION : UNE MECONNAISSANCE RECIPROQUE? 21 NOVEMBRE 2007

Cette matinée d'échanges se proposait d'aborder les questions relatives au rapport entre familles et école. Elle avait pour objectifs de mieux comprendre comment se construisent ces relations, et d'identifier les leviers d'action qui permettent un rapprochement entre familles et école.

En effet, les différents observateurs de l'école s'accordent pour reconnaître le rôle de la famille et des parents, dans le déroulement de la scolarité de leurs enfants et l'influence du rapport familles-école sur la « réussite scolaire » des enfants. Or, il est souvent fait état de « tensions, de malentendus, d'incompréhensions, de distance » entre l'école et les familles, et notamment entre l'école et les familles immigrées ou issues de l'immigration.

A partir de l'intervention d'une universitaire spécialiste de ces questions, et de la présentation d'expériences locales, il s'agissait de comprendre ces relations : Ces rapports reposent-ils sur une dynamique et des attentes particulières ? Où se situent les blocages et les incompréhensions ? Est-il possible d'aller à l'encontre des représentations réciproques et de les transformer ?

Intervenants : Françoise LORCERIE (Sociologue, directrice de recherches, CNRS, IREMAM), Adem BASPINAR (médiateur scolaire et interculturel - ASTTU³⁹), Jean-François BATISSE (Formateur-intervenant, AFEV⁴⁰), Jean Luc DENNY (CPE, Collège Holderith de Lauterbourg).

Le partenariat avec le CRDP constitue un premier élément positif dans la mesure où il a permis de toucher des publics nouveaux pour l'ORIV.

Les questionnaires d'évaluation font état de la satisfaction des participants quant à la qualité et à la pertinence des thèmes, des interventions et des documents remis dans le dossier du participant. Cependant, la participation du public est restée modeste. Ce qui peut s'expliquer par différents facteurs :

- la participation à la matinée est libre, sur la base du volontariat des enseignants,
- la forme choisie (à savoir la conférence) ne correspondrait plus forcément aux besoins des enseignants,
- les sujets abordés sont sensibles et peuvent induire une remise en cause des pratiques professionnelles.

CO-PRODUIRE DE LA CONNAISSANCE SUR LES DISCRIMINATIONS DANS LE LOGEMENT

Le groupe de travail « discriminations » de la COPEC du Bas-Rhin a souhaité que soit engagé une réflexion sur la question « des discriminations dans le logement ».

Une première réflexion sur ce sujet avait été conduite dès 2002 (dans le cadre de la CODAC du Bas-Rhin). Il a été décidé de poursuivre ce travail, en l'actualisant et en l'élargissant à toutes les formes de discriminations⁴¹. L'ORIV ayant, à l'époque, aux côtés de la DDE du Bas-Rhin, animé ce groupe, il lui a été proposé d'en assurer l'animation.

³⁹ Association de solidarité avec les travailleurs turcs.

⁴⁰ Association de la fondation étudiante pour la ville.

⁴¹ En effet les travaux menés précédemment dans le cadre de la CODAC portaient exclusivement sur les discriminations liées à l'origine réelle ou supposée. Dans le cadre de la COPEC, il s'agit d'élargir la réflexion à toutes les formes de discriminations (de genre, liée au handicap...).

L'objectif visé était de permettre de mieux identifier les enjeux dans le domaine des discriminations au logement dans le Bas-Rhin et de faire des propositions d'action.

Concrètement, cela a nécessité :

- de reprendre le document de travail produit en 2004 afin de le mettre à jour par rapport aux éléments relevés,
- d'établir un diagnostic actualisé, sachant que le groupe de travail a souhaité privilégier une approche par public (jeunes et étudiants, personnes en situation de handicap, populations étrangères et/ou considérées comme telles, familles monoparentales),
- d'identifier des actions pouvant être engagées (propositions marquantes).

Plusieurs réunions de travail ont eu lieu pour permettre l'établissement du diagnostic, d'avril à octobre 2007. Y ont été conviés les membres du groupe « discriminations » de la COPEC du Bas-Rhin, ainsi que des personnes-ressources et/ou acteurs concernés par la problématique de la réunion (par exemple : pour le logement des jeunes, les missions locales...).

A l'issue de cette première phase, deux autres réunions ont eu lieu au cours des mois de novembre et de décembre 2007 pour travailler collectivement sur des propositions d'actions.

L'ensemble des éléments et les préconisations feront l'objet d'un rapport présenté au groupe de travail « discriminations » de la COPEC début 2008.

Il est apparu à travers cette démarche que les discriminations au logement sont une question récente, qui reste relativement peu traitée, même si on relève une prise en compte institutionnelle.

Par ailleurs, cette question est apparue complexe car l'accès à un logement s'inscrit dans un contexte de crise. Dans ce cas, il est parfois difficile de faire la part entre les difficultés d'accès relevant d'inégalités sociales (non accès à un logement en raison de son coût élevé) et celles relevant de discriminations (refus d'accès à un logement dans des conditions identiques).

ACCOMPAGNER LES ACTEURS

↳ STRUCTURES D'AIDE A DOMICILE ET PREVENTION DES DISCRIMINATIONS

AGIR SUR LE « RISQUE DISCRIMINATOIRE » PAR LE THEATRE-FORUM

L'ORIV a été amené au cours du premier semestre 2007 à suivre une action expérimentale menée par l'association Domicile Service Haute Alsace (DSHA) permettant d'identifier les compétences à mobiliser par les salariés (aides à domicile) ayant à faire face à des situations difficiles, en particulier discriminatoires.

Cette contribution de l'ORIV fait suite à un premier travail mené en 2005. A l'époque, la démarche avait permis de mettre en avant le « risque discriminatoire » dans les services à la personne.

La structure a souhaité approfondir cette réflexion, en se donnant la possibilité de comprendre ce que pouvaient vivre les salariés confrontés à de telles situations, mais aussi les amener à y faire face. Ce dévoilement des difficultés a été rendu possible grâce au recours à la démarche de « théâtre forum », assurée par l'association Arc en Ciel Théâtre Est.

Arc-en-Ciel Théâtre Est a mené les séances de théâtre forum avec les salariées retenues et a travaillé avec elles pour la formalisation de saynètes. Arc-en-Ciel Théâtre Est a également organisé une séance de théâtre forum en direction de clients.

L'objectif du théâtre forum était de favoriser l'expression des salariées par la mise en place d'un espace de parole. Les résultats de ce travail ont été présentés par les salariées, parties prenantes du projet, lors de l'Assemblée Générale de l'association, le 11 mai 2007, qui commémorait les 20 ans d'existence de DSHA.

L'ensemble de l'action s'est déroulé du 11 avril au 25 mai. Le groupe qui a participé à la démarche de théâtre forum était composé de huit salariés (sept femmes et, plus ponctuellement un homme / « aides ménagères en insertion »).

L'ORIV a apporté son soutien méthodologique et technique afin de mettre en place une démarche permettant à la fois d'identifier les éléments pour une reproduction de l'action, dans une logique d'essaimage, et de mesurer les changements chez les salariés par rapport aux enjeux de l'action.

Dans cette perspective, la démarche a reposé, au niveau de l'ORIV, sur :

- l'animation d'un temps de travail collectif et la réalisation d'un entretien individuel avec chaque salariée,
- la participation à toutes les séances de théâtre forum dans une logique d'observation-participante,
- la réalisation d'un entretien individuel avec les salariées après l'Assemblée Générale.

Par ailleurs, lors de l'Assemblée Générale, l'ORIV a assuré une synthèse de la soirée.

Le travail d'observation de l'ORIV a porté sur :

- ce qui a été dit lors des différentes séances de travail (cf. calendrier des séances de théâtre forum) par rapport au vécu professionnel,
- le processus mis en œuvre afin de pouvoir répondre à la question sur la pertinence de l'outil
- le vécu et l'évolution des personnes.

L'ORIV a présenté, le 28 novembre 2007, lors d'un Conseil d'Administration de DSHA, les analyses issues de cette démarche d'observation. Cette analyse a ensuite donné lieu à la production d'un rapport.

La difficulté principale pour l'évaluation de l'action a résidé dans le type de données recueillies à savoir des données qualitatives relevant du vécu, donc nécessitant une analyse fine.

Au-delà de la prise en compte du vécu des salariés, cette approche a permis de questionner les fonctionnements de la structure ou encore de comprendre les mécanismes à l'œuvre chez les clients.

REPRESENTATIONS ET SERVICES A LA PERSONNE

Au cours du second semestre, fort des expériences antérieures, l'ORIV a accompagné la réflexion initiée dans le cadre du Projet EQUAL Passer'elles portée par la Ville de Mulhouse autour de l'action « représentations et services à la personne » en lien avec plusieurs associations intervenant dans le champ des services à la personne.

Il s'agissait cette fois de travailler plus spécifiquement sur le positionnement des « clients ».

Ce choix part du constat que nombre de personnes bénéficient aujourd'hui à Mulhouse de l'intervention à domicile de femmes étrangères ou d'origine étrangère, mais que certaines d'entre elles rencontrent des freins résultant en particulier de représentations.

Ces représentations, émanant des clients, peuvent aboutir à un rejet / refus d'un salarié en raison de son origine entraînant de fait une « discrimination ». Du fait de ces freins, certains employeurs seraient amenés à adapter leur stratégie de recrutement. Ainsi à compétences égales, ils vont opter pour une candidature ne présentant pas une apparence étrangère.

L'objectif est de comprendre les processus à l'œuvre dans la mise en relation et lors de la relation entre un salarié présentant un risque « discriminatoire » lié à l'origine réelle ou supposée (il peut en effet s'agir d'une personne étrangère, d'origine étrangère voire considérée comme telle au regard de son apparence, de son patronyme...) et un client lors d'une intervention d'aide à domicile. Pour y parvenir, la démarche visait à mettre en évidence les facteurs de satisfaction des clients d'une part, des aides à domicile d'autre part.

Au cours des mois d'octobre et de novembre 2007, l'ORIV a mené des entretiens avec plusieurs structures associatives sur Mulhouse oeuvrant dans le champ des services à la personne. Il s'agissait à travers ces entretiens :

- de faire un travail avec les structures partenaires afin de permettre d'identifier leurs caractéristiques, modes d'intervention, champ d'intervention, type de salariés
- d'identifier les stratégies mise en place pour pallier les difficultés liées aux représentations.

Ainsi ces entretiens individuels ont permis de :

- ↳ Mieux connaître la structure : ses modalités d'intervention, son champ de compétences
- ↳ Identifier les caractéristiques des salariés y travaillant et les profils des clients
- ↳ Relever, auprès des employeurs, les freins au recrutement de ce type de salarié
- ↳ Repérer les modes de management mis en place (accompagnement des salariés, formation, réunions...) et les modes de mise en relation salarié - client.

Sur cette base, il a été possible d'identifier le profil des salariés faisant l'objet de la démarche (qualification ou non, ancienneté...) ainsi que celui des clients (clients âgés, interventions sur « prescription » ou sur demande...). Ces éléments ont permis de définir le profil des personnes (clients et salariés) à enquêter dans la phase suivante.

- ↳ Le travail en commun dans le cadre de ce projet a permis peu à peu aux responsables des structures d'aborder plus librement la question des discriminations. Démarré en juin 2007, cette action se poursuivra sur les premiers mois de 2008.

↳ JEUNES ET EGAL ACCES AUX PERIODES DE FORMATION EN ENTREPRISE

Cette action s'inscrivait dans le projet Equal « Des ressources régionales pour la diversité dans le monde du travail » et a été menée conjointement par l'ORIV et le CLAPEST.

Sur la base d'un diagnostic mené sur deux établissements, il avait été fait état de difficulté d'accès de certains jeunes aux périodes de formation en entreprise. L'action menée, à titre expérimental, devait permettre de répondre à ces difficultés (obstacles objectifs, représentations voire processus discriminatoire) en agissant sur différents points. Il était proposé qu'elle porte sur des moments clés tout en répondant aux difficultés relevées. Ainsi, les actions menées avaient pour finalité de :

- construire les conditions de la relation entre élèves et entreprises,
- aider à lever les obstacles en particulier subjectifs,
- remobiliser les élèves par rapport au métier,
- assurer un lien avec l'élève avant et après la période de formation en entreprise.

Concrètement, l'action a consisté à accompagner deux équipes pédagogiques (Lycées professionnels Le Corbusier à Illkirch-Graffenstaden et Xavier Nessel à Haguenau) durant les années scolaires 2005/2006 et 2006/2007, lors des moments clés de la recherche, de la préparation et de l'accompagnement des périodes de formation en entreprise.

Dans cette perspective, un certain nombre d'actions avaient été initiées dès 2006, en direction de lycéens, d'enseignants et d'entreprises (cf. rapport d'activités 2006). Sur le premier semestre 2007, deux actions ont été réalisées en direction des jeunes.

La première action, initiée fin 2006, prévoyait, par le recours à la méthode du Théâtre Forum (intervention de Arc En Ciel Théâtre), d'outiller les élèves pour leur

permettre de faire face aux difficultés (notamment dans le domaine des représentations et des discriminations) auxquelles ils pourraient faire face dans leur recherche de stage.

L'action visait à permettre aux jeunes de devenir acteurs/auteurs de leur devenir par des mises en situation, et l'apprentissage de la résolution des situations. Elle s'est déroulée en amont des recherches de stage.

Deux séances de travail ont été menées dans chaque établissement avec des lycéens. Les situations repérées et travaillées par les élèves des deux établissements ont ensuite fait l'objet d'une présentation et d'une confrontation des vécus lors d'une séance de travail commune à Strasbourg, le 2 février 2007.

La seconde action visait à remotiver les jeunes⁴² en adaptant leurs représentations du monde de l'entreprise à la réalité. Elle reposait sur un accompagnement des jeunes lycéens dans l'accès à l'entreprise. Cet accompagnement était assuré par des conseillers - bénévoles de l'association EGEE. Il a été mis en place en amont de la période de formation en entreprise.

Deux groupes de cinq conseillers sont intervenus auprès de l'un des lycées. Les démarches menées sur chaque lycée ont été spécifiques. Concrètement par le travail auprès des lycées, il s'agissait de permettre par l'accompagnement l'obtention d'un stage auprès d'une entreprise et de faire en sorte que ce stage se passe de manière optimum. Au départ, le travail d'appui s'est fait en groupe (avec des apports en terme de contenu) puis des entretiens individuels ont été menés. Ces appuis ont été réalisés de mars à mai 2007.

La démarche et la méthode retenues, toutes deux expérimentales, ont montré leur pertinence et suscité un intérêt de la part des lycéens, des enseignants comme des entreprises. Il est intéressant de relever qu'un travail supplémentaire a été mené au lycée X. Nessel (en fin d'année scolaire) avec un groupe en plus grande difficulté.

Par cette démarche, les équipes pédagogiques ont pu entrevoir de nouveaux outils qui ont permis de faciliter l'expression des jeunes, leur connaissance de l'entreprise et donc de faciliter leur intégration dans celle-ci.

Les réunions bilan de l'action de parrainage, réalisées en juin et septembre 2007 (d'abord entre porteurs du projet puis avec les lycées eux-mêmes), soulignent son succès et sa pertinence :

- au niveau des élèves dans la mesure où quasiment tous ont pu accéder à un stage et le mener à son terme
- au niveau des intervenants et des enseignants eux-mêmes dont les représentations, à l'égard des jeunes lycéens, ont été modifiées.

Les conditions de l'essaimage de ces actions seront travaillées en 2008.

POUR CONCLURE

UNE ACTION CONFORME AUX ATTENDUS

Globalement, on constate une activité forte de l'ORIV, en 2007, dans le domaine de la prévention des discriminations, en conformité avec les actions prévues au programme de travail.

Toutefois on peut souligner qu'une grande partie des actions était centrée sur le domaine de l'emploi.

Cette focalisation sur ce thème s'explique par l'ampleur des discriminations dans ce domaine, un thème où les moyens d'agir sont relativement bien identifiés et l'inscription dans un projet EQUAL centré sur ce thème.

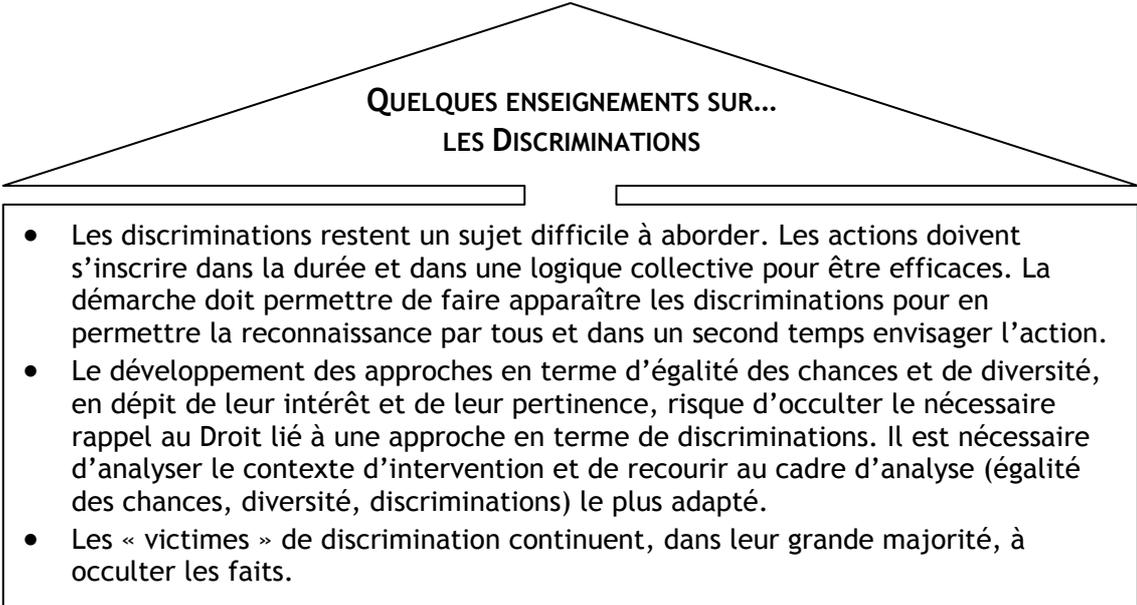
⁴² Il s'agit des jeunes ayant été engagés dans l'action théâtre-forum. La démarche ayant été conçue comme un tout.

La seule action non réalisée visait à favoriser la diversité dans les petites et moyennes entreprises alsaciennes. Une initiative de la COPEC du Bas-Rhin consistant en un inventaire des « bonnes pratiques » dans ce domaine, a incité à un report de cette action.

Par ailleurs l'action menée avec DSHA, dans le domaine des services à la personne, a été à la base de la conception de la démarche en direction des clients (2^{ème} semestre 2007) qui n'était pas prévue initialement.

Par ailleurs, et pour être complet, il faut également mentionner deux autres actions.

- L'ORIV a réalisé en 2007, comme les deux années précédentes, une analyse des initiatives menées par les établissements scolaires dans le cadre du « Mois de l'Autre ». Le bilan a porté sur 155 questionnaires.
- L'ORIV, en lien avec la DDJS du Bas-Rhin et Thémis, a élaboré un guide qui doit servir de support pédagogique pour la diffusion du DVD « les discriminations dans les loisirs ».



QUELQUES ENSEIGNEMENTS SUR... LES DISCRIMINATIONS

- Les discriminations restent un sujet difficile à aborder. Les actions doivent s'inscrire dans la durée et dans une logique collective pour être efficaces. La démarche doit permettre de faire apparaître les discriminations pour en permettre la reconnaissance par tous et dans un second temps envisager l'action.
- Le développement des approches en terme d'égalité des chances et de diversité, en dépit de leur intérêt et de leur pertinence, risque d'occulter le nécessaire rappel au Droit lié à une approche en terme de discriminations. Il est nécessaire d'analyser le contexte d'intervention et de recourir au cadre d'analyse (égalité des chances, diversité, discriminations) le plus adapté.
- Les « victimes » de discrimination continuent, dans leur grande majorité, à occulter les faits.

DES PERSPECTIVES POUR 2008...

En 2008, l'action de l'ORIV se situera à plusieurs niveaux :

- Outiller les acteurs par la diffusion de connaissance (veille, production de notes...) mais aussi par l'analyse et la capitalisation d'expériences voire la production (en partenariat avec d'autres acteurs) d' "outils".
- Sensibiliser les acteurs dans des domaines où cet enjeu est encore peu pris en compte (logement, école...) en développant des partenariats (action expérimentale) et/ou en co-produisant de la connaissance (logement...).
- Accompagner les acteurs souhaitant agir dans ce domaine (structures oeuvrant dans le domaine des services à la personne, centres socio-culturels, CNFPT...).

Il est apparu pertinent de mettre l'accent sur les enjeux en terme de droit, et d'accompagnement des acteurs. Il s'agira de privilégier de nouveaux publics en s'assurant de la pérennisation de la réflexion au niveau des publics précédents.

La prise en compte de l'enjeu « prévention des discriminations » dans les CUCS (inscrit comme une obligation dans les circulaires) fournit une opportunité sans précédent pour traiter de cette question et de son lien avec les démarches de développement social et urbain.

Enfin, il s'agira de capitaliser les acquis des expérimentations menées dans le cadre du projet EQUAL « Des ressources régionales pour la diversité dans le monde du travail » afin de les rendre diffusables et utilisables par les autres acteurs.



**CE QU'IL FAUT
RETENIR...**

Une prise en compte de cette question axée sur la prévention des discriminations en particulier liées à l'origine réelle ou supposée des personnes.

En 2007, des actions inscrites dans une dynamique expérimentale, collective et territorialisée (théâtre-forum, accompagnement sur site, recherche-action...). Une volonté d'éclairer les acteurs sur leurs pratiques pour permettre une inscription des évolutions dans la durée.

Un renouvellement de l'action, prévu en 2008, du fait de la fin de l'initiative EQUAL et de la volonté d'élargir les acteurs ciblés et les thématiques.

ACCOMPAGNER LES DEMARCHES VISANT LA COHESION SOCIALE ET TERRITORIALE

CADRE ET SENS DE L'INTERVENTION

1996, ÉMERGENCE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE A L'ORIV !

L'ORIV intervient dans le champ de la « politique de la ville » depuis 1996. Cette décision visait à répondre aux sollicitations de plus en plus nombreuses émanant des acteurs de la ville. Par cet acte d'élargissement, il s'agissait également d'indiquer explicitement la référence à la ville dans les actions de l'ORI (alors Observatoire Régional de l'Intégration) à côté de la référence à l'intégration mais sans pour autant de lien de cause à effet.

Deux ans plus tard, en 1998, l'ORIV est reconnu comme centre de ressources régional « politique de la ville » par la Délégation Interministérielle à la Ville (lors du Comité Interministériel à la Ville de Juin 1998) et bénéficie, depuis, de financement spécifique à ce titre. Cette désignation vaut à l'Observatoire de participer au réseau des centres de ressources « politique de la ville »⁴³.

A la différence des deux domaines thématiques évoqués précédemment, l'intégration et la prévention des discriminations, ce domaine renvoie directement à une politique publique : la politique de la ville. Depuis pratiquement 30 ans, à travers divers dispositifs⁴⁴, la politique de la ville s'est efforcée de mobiliser des moyens financiers et humains pour réduire les difficultés des « territoires en crise » (géographie prioritaire) et recréer des liens avec la ville ou l'agglomération.

La forme prise par cette politique (à savoir la mise en œuvre de programme d'interventions, de dispositifs) ainsi que l'étendue de son champ d'action (culture, habitat, prévention de la délinquance....) sont à l'origine d'une prise en compte spécifique de cette question au niveau de l'ORIV.

UN CONSTAT D'ILLISIBILITE...

L'intervention de l'ORIV dans le domaine de la politique de la ville a connu de nombreux aléas.

Dès le départ, les actions menées ont porté surtout sur des sujets liés à cette politique publique : violences urbaines, mixité dans l'habitat, discriminations. Dans ce cadre, ce sont principalement des missions de production de connaissances qui ont prévalu. Mais, l'action a également consisté en des démarches d'appui et d'accompagnement en direction des acteurs, et en premier lieu, des équipes de professionnels en charge de la mise en œuvre des dispositifs relevant de la politique de la ville. Ainsi l'ORIV a été fortement impliqué de 1998 à 2000 dans l'élaboration des contrats de ville.

Mais (peu à peu) à compter de 2001, et de manière variable selon les villes, les relations de travail avec ces professionnels se sont faites moins nombreuses. L'association ORIV a fait le choix d'une action centrée sur une analyse des enjeux de la ville plutôt qu'une action portant sur un accompagnement des dispositifs. C'est ainsi que les années suivantes, l'ORIV

⁴³ Voir la présentation de ce réseau et son fonctionnement en page 26.

⁴⁴ Opération de développement social des quartiers, contrat de ville, contrat urbain de cohésion sociale...

a été amené à aborder des questions telles que : les jeunes comme ressources, les relations garçons-filles dans les quartiers, la question de la parentalité,...

Pour autant il est apparu que les acteurs de la politique de la ville se saisissaient peu de ces questions et profitaient de manière peu satisfaisante de la fonction « ressources » de l'ORIV ou alors très ponctuellement à l'occasion de temps de travail et/ou de missions qui leur étaient dédiées.

UNE NECESSITE DE REPOSITIONNEMENT EN 2007 !

Fort de ces constats, l'ORIV avait inscrit comme objectif, dans le cadre du programme de travail 2007, « le renforcement des interventions dans le champ de la politique de la ville ». Cette perspective avait été amorcée, dès le second semestre 2006, avec l'expérimentation des Jeudis des professionnels de la ville. L'intérêt de cette démarche a incité à poursuivre dans ce sens.

Par ailleurs, deux opportunités devaient permettre d'ancrer cette dynamique : l'élaboration des Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS) ainsi que l'inscription de « l'intégration, la lutte contre les discriminations et l'égalité des chances » comme enjeu transversal dans les CUCS.

Concrètement, les objectifs poursuivis en 2007 visaient, de manière générale, à :

- ↳ favoriser l'échange de connaissances, de pratiques dans un souci de capitalisation et de qualification par l'organisation de rencontres entre professionnels de la ville (« Jeudis des professionnels de la Ville ») ;
- ↳ accompagner les acteurs afin de leur permettre d'optimiser leurs interventions, en contribuant à l'élaboration des Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS) et en assurant un accompagnement dans le cadre de leur suivi et de leur mise en œuvre (intervention sur sites et organisation de temps collectifs de mise en commun, animation de réseau...) ;
- ↳ mettre à leur disposition des connaissances adaptées (par exemple sur les « violences urbaines »).

Plus spécifiquement, il s'agissait, au cours de l'année 2007, de :

- ↳ mettre à la disposition des acteurs, des connaissances et des ressources permettant de rendre visibles les enjeux de « citoyenneté », susciter des temps d'échanges et de débat sur ce thème ;
- ↳ porter une attention particulière aux jeunes résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville à partir de la question des enjeux de participation et de la construction identitaire ;
- ↳ accompagner, dans le cadre d'une recherche-action, un bailleur par rapport aux enjeux de mixité : diffusion des acquis issus de la démarche et poursuite de la démarche avec les salariés.

ZOOM SUR LES ACTIONS MENEES

Les actions menées au cours de l'année 2007, peuvent être regroupées autour de deux grands types d'intervention :

- celles mises en œuvre dans le cadre des CUCS ou en lien avec ces derniers,
- celles menées dans le cadre d'une approche thématique à travers l'enjeu de la construction identitaire des jeunes, de la mixité, de la citoyenneté et des violences.

ACCOMPAGNER LES ACTEURS DANS LE CADRE DES CONTRATS URBAINS DE COHESION SOCIALE

Différentes démarches ont été menées dans le cadre des Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS), au gré de l'évolution des orientations ministérielles.

↳ UN APPUI A L'ELABORATION DES CUCS, SUR CERTAINS SITES

L'ORIV a été sollicité par la Préfecture du Haut-Rhin pour assurer une mission d'accompagnement auprès de différentes collectivités - Cernay, Colmar, Illzach et Wittelsheim - pour l'élaboration des Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS).

Cette mission s'est déroulée de décembre 2006 à fin mars 2007. Pour l'assurer au mieux, l'ORIV a fait appel à des moyens humains complémentaires. C'est dans ce cadre que Najette MEGHRICHE a rejoint l'équipe de l'ORIV (mois de janvier et février 2007).

La mission a consisté, pour chacun des sites évoqués précédemment, en :

- l'élaboration du diagnostic, à partir d'entretiens individuels ou collectifs avec les principaux acteurs concernés sur le territoire,
- la lecture de documents,
- le recueil de données, y compris statistiques,
- leur analyse et la rédaction de préconisations sur cette base.

La démarche a été menée en lien étroit avec les personnes en charge de la mise en œuvre du CUCS au sein de la collectivité. Elle a impliqué des contacts, plus ou moins nombreux avec les élus, en particulier ceux en charge de la question de la politique de la ville, afin de valider les éléments de diagnostic et de co-produire les axes d'intervention prioritaires du CUCS. La démarche a donné lieu à la tenue de plusieurs réunions, sur site, avec la production de rapports intermédiaires. L'ensemble des éléments (diagnostics, orientations) a été validé, in fine, par l'ensemble des partenaires du CUCS lors d'un comité de pilotage.

~ Cette démarche, coûteuse en temps et menée dans un temps très court (échancier posé par le cadrage national et identique à tous les sites) a eu des effets positifs importants.

~ Elle a permis de :

- reprendre ou prendre contact avec des collectivités,
- connaître les situations locales et les problématiques,
- améliorer la prise en compte des questions d'intégration, de prévention des discriminations et d'égalité des chances dès le diagnostic.

↳ UN ACCOMPAGNEMENT DANS LE CADRE DE L'EVALUATION

Les Contrats Urbains de Cohésion Sociale sont soumis à une injonction forte d'évaluation. Cet enjeu répond aux différents travaux qui ont pointé le manque de résultats identifiables de la politique de la ville au regard des financements accordés.

La circulaire du 5 juillet 2007 pose le cadre et les attentes de cette évaluation, qui doit se faire à trois niveaux : bilans annuels de réalisation des actions financées (bilan physico-financier), évaluation des impacts à trois ans sur le territoire et auprès des habitants, évaluation du partenariat et de l'articulation avec les autres dispositifs.

Mais mettre en œuvre ce processus d'évaluation nécessite une formation et des outils adaptés.

L'ORIV y a contribué à un double niveau :

- par l'organisation de temps d'échanges sur les modalités d'évaluation, les enjeux et la méthodologie (notamment dans le cadre des Journées des professionnels de la ville) sachant que ce travail a été initié dès le mois de juin,

- par un appui sur site pour concevoir les outils d'aide à la mise en œuvre de l'évaluation (référentiel, indicateurs...).

Ainsi, l'ORIV est intervenu dès le second semestre 2007, à la demande de collectivités et/ou de l'Etat, pour apporter un appui sur certains territoires. Les sites plus particulièrement ciblés ont été ceux ayant des moyens faibles en ingénierie : Cernay, Illzach et Wittelsheim.

C'est également dans cette perspective, que l'ORIV a engagé une réflexion qui a conduit à l'élaboration d'un « guide de l'observation sociale territorialisée »⁴⁵.

Au niveau de l'ORIV, cette démarche d'accompagnement permet :

- un travail en proximité avec les professionnels de la ville, salariés des collectivités, ainsi qu'avec différents acteurs (c'est-à-dire le plus souvent des associations),
- une connaissance actualisée et concrète des problèmes rencontrés et des réalités des sites.

Plus globalement, cette action répond à un enjeu majeur, de la fonction de centre de ressources : la « qualification » des professionnels sur un sujet complexe, celui de l'évaluation.

↳ DES DEMARCHES PLUS CIBLEES...

Dans le cadre du CUCS de la Communauté d'Agglomération Mulhouse Sud Alsace, un appui spécifique a été apporté.

Il a, en effet, été demandé à l'ORIV, à compter de mai 2007 (donc après la signature du CUCS) de se charger de l'animation des réunions de l'Equipe Intercommunale de Direction de Projet⁴⁶. Il s'agissait d'un lieu ressources pour les professionnels de la ville (chefs de projets, chargés de mission territoriale, chargés de mission thématique) du CUCS CAMSA. Il était conçu comme un lieu d'échanges entre les professionnels sur la base du vécu de chacun (présentation d'expériences), un lieu d'information sur les politiques publiques, un lieu de co-construction d'un positionnement intercommunal. Il était prévu la tenue d'une réunion mensuelle.

Du fait de la grande diversité des acteurs en présence (poste dédié ou non à la politique de la ville, ancienneté dans le domaine ou non), la tenue de ces réunions ne s'est pas avérée le mode de ressourcement le plus pertinent.

En septembre, compte tenu également des impératifs en terme d'évaluation, il a finalement été décidé que l'ORIV assure une mission d'accompagnement sur site, auprès des différentes équipes. Ces interventions ont pris des formes variables en fonction des contextes locaux et des besoins identifiés.

Ainsi, au niveau de la Ville de Mulhouse, il a été demandé à l'ORIV d'apporter son appui dans le cadre d'un travail de réflexion sur l'organisation interne du Service de l'Action Territoriale pour la mise en œuvre du CUCS. Cette démarche a été menée de la période allant du 15 octobre 2007 à début janvier 2008, à un rythme d'une réunion tous les 15 jours. Cette démarche a donné lieu à la production d'une note de synthèse (fin janvier 2008).

Dans le même temps, un travail d'accompagnement a été engagé à Staffelfelden, en lien avec les élus confrontés à la perte de leur principal acteur de la vie locale.

↳ LES RENCONTRES TERRITORIALES DE LA VILLE

La Secrétaire d'Etat, Mme Fadela AMARA, a annoncé au mois de septembre 2007 la mise en place d'un large plan de concertation des acteurs locaux pour redéfinir le cadre d'intervention de la politique de la ville.

⁴⁵ Cf. page 29 la présentation de cet outil.

⁴⁶ Les réunions ont donné lieu à la production de compte-rendu.

Dans le Bas-Rhin, Mme Monique ALBA, Sous-préfète en charge de la politique de la ville, a sollicité l'appui de l'ORIV pour réaliser la synthèse des 25 rencontres qui ont eu lieu sur le département. Ce travail a été réalisé entre le 6 novembre et le 4 décembre 2007. Une note de synthèse générale de ces rencontres a été produite et une restitution a été faite aux acteurs le 14 décembre.

La Préfecture du Haut-Rhin a sollicité l'appui de l'ORIV pour participer au séminaire départemental d'échanges qui s'est tenu le 27 novembre 2007, en présence d'un grand nombre de professionnels et d'acteurs de la politique de la ville, et pour rendre compte des débats en fin de journée.

En Alsace, les thématiques les plus souvent abordées ont été l'éducation, l'accès à l'emploi et le logement.

Les propositions formulées à l'occasion de ces deux démarches sont venues alimenter les diverses contributions transmises à Mme la Secrétaire d'Etat.

L'ensemble des contributions a donné lieu à la formalisation du plan « Espoir banlieue » annoncé le 8 février 2008 par le Président de la République.

L'ORIV a produit une note de synthèse suite à l'analyse des comptes-rendus de réunions dans le Bas-Rhin, qui permet d'identifier les préoccupations des acteurs.

↳ LES JOURNEES DES PROFESSIONNELS DE LA VILLE

L'ORIV a mis en place en 2006 des rendez-vous réguliers pour les professionnels de la politique de la ville. Initialement programmés tous les 2^{ème} jeudi du mois, ils avaient pour intitulé les « Jeudis Des Professionnels ». Les contraintes d'agenda liées aux interventions n'ont pas permis de maintenir la périodicité, ni le jour. Ils ont été rebaptisés « Journées des professionnels » (JDP).

Ces rencontres poursuivent deux objectifs :

- mettre en réseau les professionnels au niveau régional, leur permettre de se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques et leurs projets ;
- apporter de la connaissance, permettre aux professionnels de se qualifier sur différents sujets par le recours à des intervenants (locaux ou nationaux) ayant des savoirs et/ou une expérience sur le sujet.

Huit rencontres ont eu lieu en 2007. Six d'entre elles ont eu lieu à Colmar (lieu privilégié pour avoir une position centrale pour les professionnels de la région), une a eu lieu à Strasbourg à la demande des acteurs locaux et une à Bischwiller. La durée de ces rencontres était de 3 heures environ, l'après-midi. L'animation des séances a été assurée par les salariées de l'ORIV. Les thèmes traités répondent aux préoccupations des acteurs.

Date	Lieu	Thème	Intervenants	Participants
1 ^{er} février 2007	Bischwiller	Accès à l'emploi et discriminations	Renaud Fausser (chef de projet) et Emmanuel Bertin (DR ACSE)	15
22 mars 2007	Colmar	Habitat et mixité	Sylvain Molina (Pôle habitat centre Alsace) et Murielle Maffessoli (ORIV)	10
7 juin 2007	Colmar	Observation, indicateurs, évaluation	Amandine Turck (SGARE), Sébastien Dassonville (Agence d'urbanisme de la région mulhousienne) et Murielle Maffessoli (ORIV)	14
26 juin 2007	Colmar	Optimiser les démarches de participation des habitants	Pierre Mahey_(Arpenteurs) et Julia Zongo (ORIV)	12
28 juin 2007	Strasbourg	Observation, indicateurs, évaluation	Amandine Turck (SGARE) et Murielle Maffessoli (ORIV)	10
11 octobre 2007	Colmar	Rénovation urbaine et prise en compte des	Christophe Robert_(Fondation Abbé Pierre) et Christian Kieffer (Domial)	11

		enjeux actuels		
15 octobre 2007	Colmar	Evaluation des CUCS : mise en œuvre, points d'appui et difficultés	Hélène Lacroix_(METRO- Agglomération grenobloise)	18
13 novembre 2007	Colmar	Politiques de santé publique et politique de la ville : quelles dynamiques ?	Catherine Richard (DIV) et Christine Maeder-Bour (réseau santé Mulhouse)	11

Au total 101, personnes ont participé à ces temps d'échanges. En fait, 60 personnes ont participé à au moins une JDP, pour un taux de fréquentation moyen de 1,68 : une personne a participé à 5 rencontres, deux personnes à 4, six personnes à 3, dix neuf à 2 et trente deux à une seule. En moyenne, chaque rencontre a comptabilisé une douzaine de participants.

Onze chefs de projets ont participé à ces rencontres, avec un taux de fréquentation un peu plus élevé : 2,27. De même pour les chargés de missions territoriaux, dix d'entre eux ont participé aux JDP pour un taux de fréquentation de 2,1.

Les participants viennent le plus souvent, par ordre décroissant, de la Communauté d'agglomération de Mulhouse Sud Alsace (17 personnes, avec un taux de fréquentation moyen de 2), la Communauté urbaine de Strasbourg (12 personnes avec un taux de fréquentation moyen de 1,5), des services de l'Etat (12 personnes pour un taux de fréquentation moyen de 1,3), de la ville de Colmar (3 personnes pour un taux de fréquentation moyen de 2).

L'exploitation des résultats du questionnaire d'évaluation, remis en fin de séance, fait état d'une grande satisfaction de la part des participants. Ce bilan souligne que les rencontres répondent aux besoins des professionnels, même si leurs attentes sont peu formalisées⁴⁷.

- ~ Au vu de ces éléments, il est pertinent de maintenir ces temps d'échanges.
- ~ Une enquête par questionnaire a été lancée, fin d'année 2007, auprès des professionnels, afin de connaître leurs besoins et leurs contraintes pour qu'un maximum d'entre eux puisse y participer. Les questions portent à la fois sur l'organisation, les intervenants et les thèmes.
- ~ Il leur est également proposé de travailler sur une thématique de leur choix lors de plusieurs séances afin d'approfondir leurs connaissances sur le sujet.
- ~ Sur la base des éléments recueillis, sera élaboré le programme 2008.

↳ LA TOURNEE DES QUARTIERS

L'un des objectifs secondaires de ces rencontres est la mise en réseau des acteurs. Dans cette logique a également été organisée, sur un plan logistique, une tournée des quartiers dans le Haut-Rhin⁴⁸. Elle s'est tenue le 15 novembre pour le CUCS de Mulhouse (7 quartiers) et le 22 novembre pour le CUCS des autres communes CAMSA et hors CAMSA (7 communes). L'objectif de cette démarche était de fédérer les "équipes CUCS" mais aussi de partager des connaissances sur les territoires. En effet, les partenaires institutionnels de la politique de la ville ne connaissent pas forcément « physiquement » tous les quartiers en faveur desquels ils agissent et travaillent quotidiennement.

De plus, il y a eu ces derniers temps beaucoup de changements de personnes, tant au niveau des services de l'Etat que des chefs de projet.

Il s'agit de la première étape d'une mise en réseau plus formalisée des professionnels de la ville.

⁴⁷ En effet, les bulletins d'inscription et les questionnaires de fin de séance interrogeaient les professionnels quant à leurs attentes pour la séance à venir, leurs questions particulières sur le sujet, des expériences de terrain connues...Or le taux de réponse à ces questions est relativement faible.

⁴⁸ Cette tournée doit beaucoup à l'implication de Stéphanie DUCREUX, alors chargée de mission « politique de la ville » au niveau de l'Etat.

REFLECHIR COLLECTIVEMENT POUR PLUS DE CITOYENNETE

Cette démarche d'accompagnement a fait suite à l'étude sur les freins à la participation des habitants⁴⁹ menée en 2005 sur le quartier de la Fonderie à Mulhouse. Cette étude se proposait de répondre aux questions suivantes : Quels sont les obstacles à la participation des habitants ? Y a-t-il réellement une dépression démocratique ?

Dans la continuité de cette étude, et sous forme de « cas pratique », il a été engagé une démarche d'accompagnement sur le quartier de la Fonderie qui connaît de profondes modifications : changement de population (accueil d'étudiants, et prévision d'une augmentation de 30% du nombre d'habitants), changement de fonction (quartier industriel, puis quartier « dortoir », il devient quartier universitaire).

L'appui a été assuré en direction de professionnels (Centre socio-culturel Porte du Miroir et Ville) autour des nouvelles formes de participation, concernant notamment les changements sur le quartier et la mise en place d'un nouvel équipement, la maison de quartier.

Le groupe de travail, animé par l'ORIV, s'est réuni sept fois au cours de l'année 2007. Le travail mené, qui a porté sur le fonctionnement du Comité d'Animation de la Maison de Quartier, a permis de redéfinir la place du centre socio-culturel dans cette instance et de proposer un nouveau fonctionnement pour la préparation de la fête de quartier.

La réflexion menée au cours du premier semestre a fait l'objet d'une présentation le 16 octobre 2007.

En 2008, le sens de la démarche devra être reposé, compte tenu de l'inscription dans une nouvelle étape et des changements de personnel au sein de l'équipe de l'ORIV⁵⁰.

ACCOMPAGNER, PAR LA REFLEXION, LA MIXITE DANS L'HABITAT

L'objectif général de l'action est de travailler sur les modalités de mise en œuvre d'une politique de peuplement, dans une logique de mixité, en évitant les processus discriminatoires et en travaillant sur les représentations et leurs effets sur la pratique professionnelle (réflexion engagée avec un bailleur suite à une opération de renouvellement urbain). L'action (formation-action) visait un travail en interne du bailleur et plus particulièrement en lien avec les salariés du service « relations locataires ». En 2006, les réunions avaient permis d'identifier les difficultés rencontrées par les salariés dans la réalisation de leurs missions et leurs modes de faire. Dans le même temps, le travail en groupe a permis d'apporter des éléments de connaissance par rapport à des notions clés (mixité, rapports locataire-bailleurs, discriminations...).

Début 2007, le travail engagé en 2006 a été présenté devant le Comité de Direction du bailleur⁵¹.

Sur la base de cette présentation et de la réaffirmation par le Directeur général de la nécessité de faire évoluer les pratiques professionnelles, le travail a été poursuivi. Deux groupes de travail ont été mis en place, en fonction des métiers exercés (groupe de travail « peuplement » et groupe de travail « proximité »). Ils se sont réunis de février à mai 2007.

L'objectif final était de repérer, à partir de la pratique quotidienne, les préalables d'une relation pacifiée et facilitée entre bailleur (représentant du bailleur) et locataire, par une objectivation des démarches que ce soit dans le domaine des plaintes ou de la procédure d'attribution de logements.

⁴⁹ Etude intitulée « Comprendre les obstacles à la participation citoyenne », disponible à l'ORIV.

⁵⁰ Julia ZONGO qui accompagnait cette démarche ayant quitté la structure.

⁵¹ Les enseignements issus de la démarche ont fait l'objet d'une note, diffusable sur demande.

COMPRENDRE LES PROCESSUS IDENTITAIRES

L'action menée a consisté à accompagner des professionnels (plus spécifiquement des éducateurs de prévention spécialisée) dans le cadre d'une recherche action visant à mieux comprendre la construction identitaire de jeunes désignés comme « issus de l'immigration ».

Au regard d'un certain nombre de constats et de questionnements, ainsi que des caractéristiques des populations avec lesquelles travaillent les éducateurs, il a semblé important de mener une réflexion visant à leur permettre de porter un autre regard sur les questions d'intégration des jeunes désignés comme issus de l'immigration. Compte tenu de la spécificité des territoires, l'analyse porte plus particulièrement sur des jeunes désignés comme « maghrébins » et « turcs ».

La recherche-action porte sur plusieurs sites des Ardennes, de Lorraine et d'Alsace. La confrontation des analyses, des constats et des pratiques participe également à faire progresser la réflexion.

Elle s'est organisée dans des « aller - retour » entre des actions mises en place par les équipes de prévention sur le terrain, le recueil de données lors d'entretiens et des retours « théoriques » et/ou « explicatifs » avec un groupe de trois chercheurs.

Les échanges ont permis de faire émerger trois enjeux transversaux : « la construction du lien social », « la construction identitaire », « la transmission intergénérationnelle de l'histoire ».

L'ORIV participe au groupe de chercheurs⁵² et accompagne la réflexion auprès des équipes à Strasbourg. L'équipe strasbourgeoise réfléchit plus particulièrement sur la dimension identitaire. Ainsi il s'agit, pour les éducateurs partenaires de la démarche de recherche-action, d'identifier les processus identitaires à l'œuvre. Au-delà, cette compréhension des enjeux doit permettre d'adapter les modes d'intervention éducatifs.

La démarche de recherche-action et les analyses déjà produites ont été présentées, notamment par l'ORIV, lors des Rencontres Nationales de la Prévention Spécialisée qui se sont tenues à Colombier les 30 et 31 octobre 2007.

~~~~~ Cette recherche-action a permis de se saisir d'une question complexe : l'identité. Il s'agissait de travailler avant tout sur les processus identitaires des jeunes. Cette approche a également permis que les professionnels, tant au niveau local que national (intégration de cette dimension par le Conseil Technique de la Prévention Spécialisée), questionnent leurs propres pratiques. L'ORIV a produit dans le cadre de cette recherche différentes notes sur la question de l'identité et de la construction identitaire des jeunes communément désignés comme « issus de l'immigration ».

## RENDRE DISPONIBLES LES ANALYSES PRODUITES SUR LES VIOLENCES URBAINES

Après ce qui a été désigné comme les « émeutes urbaines » de 2005, l'ORIV n'a pas souhaité réagir à chaud, mais a préféré prendre du recul. Il avait alors été proposé aux membres de l'association et aux acteurs un espace d'échanges et de débats, lors d'un temps commun qui s'est tenu en janvier 2006 à Strasbourg.

Au cours de l'année 2006, l'équipe de l'ORIV a été plusieurs fois interpellée pour des interventions ponctuelles afin d'apporter des éléments de compréhension sur ces événements. Dans le cadre de sa mission de mise à disposition de ressources et compte tenu des difficultés de compréhension de ses événements et de la multiplication, à posteriori, des analyses, il est apparu opportun de mettre à disposition ces analyses nationales et

---

<sup>52</sup> Concrètement cela s'est traduit, en 2007, par la participation à cinq réunions organisées à Metz d'une journée, pour permettre la confrontation des points de vue

locales par le biais d'un cahier de l'ORIV. Par ailleurs, il s'agissait d'inscrire cette réflexion dans la continuité des travaux menés par l'ORIV sur cette question et ayant donné lieu à la publication en juin 1996 d'une étude sur le thème des « jeunes et des violences urbaines en Alsace ».

L'année 2007 a été consacrée à l'élaboration de ce Cahier en interne et en lien avec l'association (pour la dernière partie sur les préconisations). Il sera diffusé en 2008.

## POUR CONCLURE

### UN DEFI RELEVÉ... AU-DELA DES ATTENTES

Globalement, on constate une activité soutenue de l'ORIV, en 2007, dans le domaine de la politique de la ville. Les actions menées ont, en effet, mobilisé plus de temps que prévu initialement. A noter d'ailleurs qu'une grande partie de ces actions, notamment celles liées à l'élaboration et à l'accompagnement des CUCS, n'était pas prévue dans le cadre du programme de travail en début d'année.

L'évolution sur le plan de la politique publique (circulaire sur l'évaluation, concertation préalable à l'élaboration d'un plan pour les banlieues) a donné lieu à des actions complémentaires sur plusieurs sites, principalement à la demande de l'Etat (et en particulier des préfetures de département).

Dans le même temps, l'action prévue sur la « citoyenneté en Rhin supérieur » qui visait à poursuivre la réflexion initiée avec la rencontre franco-allemande du 17 novembre 2006<sup>53</sup>, n'a pu être menée en 2007. Il était prévu de comparer les pratiques de prise en compte de la parole des jeunes dans les quartiers « difficiles », par des acteurs allemands et français.

Cela devait passer par un travail de mise en réseau et de repérage d'expériences qui n'a pas été possible compte tenu de la difficulté à poursuivre le partenariat initié (pour des raisons internes aux collègues allemands) et l'impossibilité de construire un nouveau partenariat.

### QUELQUES ENSEIGNEMENTS SUR... LA POLITIQUE DE LA VILLE

- Récurrence de certains constats : renforcement des situations de précarité, identification de situation de repli « communautaire », construction identitaire des jeunes (notamment des jeunes garçons), relations difficiles entre filles et garçons...
- Demande de « plus » d'Etat (faible présence de l'Etat, faute de moyens humains, souvent mis en avant comme un handicap).
- Nécessité d'une action renforcée en direction des travailleurs sociaux en termes d'appui, d'accompagnement et/ou de qualification, sachant que certains se trouvent dans une grande proximité sociale avec les publics auprès desquels ils agissent.
- Des professionnels souvent « jeunes » sur le thème, et une rotation importante sur les postes d'où une absence de connaissance des enjeux dans la durée.
- Une demande de clarté face aux évolutions institutionnelles et aux dispositifs.

<sup>53</sup> Rencontre intitulée « La participation des jeunes résidant dans les quartiers d'habitat populaire : solution, fausse piste ou impasse ? »

## DES PERSPECTIVES POUR 2008...

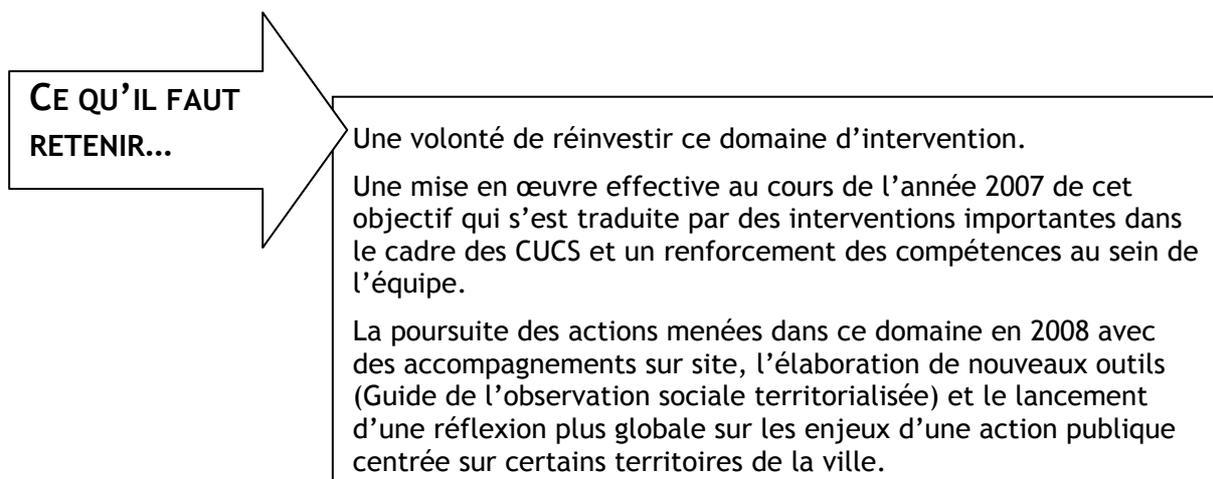
L'objectif visé en 2008 est de poursuivre le travail engagé en direction des professionnels de la ville :

- en menant des actions en direction d'acteurs ciblés (comme les Journées des professionnels de la Ville) ;
- en développant des outils d'information, de connaissances en lien avec leurs préoccupations comme le « guide de l'observation sociale territorialisée »<sup>54</sup> ;
- en poursuivant le travail d'accompagnement sur site, notamment sur les territoires disposant de peu de moyens humains, et plus particulièrement dans le cadre du volet observation et évaluation des CUCS.

Par ailleurs, il a été mis en avant la nécessité de développer des actions ouvertes à un plus grand nombre d'acteurs, en prêtant une attention particulière aux acteurs associatifs.

Enfin, il est apparu nécessaire également de s'interroger sur le sens de la « politique de la ville ». Il s'agit pour l'ORIV, et c'est l'une de ses fonctions, d'agir en appui des politiques publiques et de comprendre les raisons, les enjeux mais aussi les conditions d'une action en direction de certains territoires dans une logique de « cohésion sociale et territoriale ». Des réflexions identiques ont été menées en leur temps sur les questions d'intégration et de discriminations.

Par ailleurs, cette réflexion permettra à terme la constitution d'un dossier-ressources sur le sujet et viendra enrichir le site Internet de l'ORIV sur cette thématique.



---

<sup>54</sup> Cf. élément page 29.



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### ◆ Personnes morales

Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés (ASTI)  
Association de Solidarité avec les Travailleurs Turcs (ASTTU)  
CIMADE  
Comité de Liaison pour l'Alphabétisation et la Promotion (CLAPEST)  
(représenté par Pierre GREIB, Assesseur)  
La Maison des Potes (représentée par Jean-Luc KANEB, Trésorier)  
Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA)  
Union Régionale des Associations Familiales (URAF)  
Union Départementale CSF  
THEMIS

### ◆ Personnes physiques

Samim AKGÖNÜL  
Jacques BRABANT  
Dominique CAPRILI  
Yves CARABIN  
Alice CHAVANNES  
Daniel CHINAGLIA  
Mustapha EL HAMDANI  
Brigitte FICHET  
Michel FOUDRAT (Secrétaire)  
Marie FOURNET  
François GIORDANI  
Guy GIRAUD  
Sylvie JAECKLE  
Alain JUND  
Jacqueline MAURY  
Jeannette MOEREL  
Sylvain MOLINA  
Zoubida NAILI  
Liliana SABAN  
Tuncer SAGLAMER  
Rudi WAGNER (Président)